



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

L'ENGAGEMENT DU CANADA EN AFGHANISTAN

LE QUATORZIÈME ET DERNIER RAPPORT AU PARLEMENT



Canada

Ce document peut ne pas être entièrement accessible. Pour une version accessible, prière de consulter :
http://www.afghanistan.gc.ca/canada-afghanistan/documents/r06_12/index.aspx?lang=fra

L'ENGAGEMENT DU CANADA EN
AFGHANISTAN
QUATORZIÈME ET DERNIER RAPPORT AU PARLEMENT



Rapport au Parlement

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

L'engagement du Canada en Afghanistan - quatorzième et dernier rapport trimestriel
au Parlement

Trimestriel.

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit. : Canada's engagement in Afghanistan - fourteenth and final report
to Parliament

Également disponible sur l'Internet.

ISSN 1918-2732

1. Guerre en Afghanistan, 2001- — Participation canadienne.
2. Canada — Relations extérieures — Afghanistan. 3. Canada — Forces
canadiennes — Afghanistan. 4. Canada — Politique militaire. I. Canada. Bureau
du Conseil privé. II. Titre : Canada's engagement in Afghanistan - fourteenth and final report
to Parliament

DS371.412 S47

958.104'7

C2008-980202-0F

Photo page couverture : Enfants de Parwan en Afghanistan

Référence photographique : Programme national de développement axé sur les régions, mis en
œuvre en Afghanistan par le ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement sous la
direction du Programme des Nations Unies pour le développement.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012





PREMIER MINISTRE • PRIME MINISTER

Avant-propos

Conformément à la motion adoptée par la Chambre des communes le 13 mars 2008, j'ai l'honneur de présenter ce quatorzième et dernier rapport trimestriel sur l'engagement du Canada en Afghanistan. Le moment est venu pour tous les Canadiens et Canadiennes de s'arrêter et de faire le point d'abord sur ce que nous avons accompli entre 2008 et 2011 pour le maintien de la sécurité internationale et afin d'aider le peuple afghan à réaliser ses rêves et ses aspirations, et ensuite sur le travail qu'il reste à faire.

L'Afghanistan n'est pas un endroit comme les autres. Le pays reste l'un des plus pauvres et des plus dangereux du monde et, où que l'on regarde, les blessures des guerres d'aujourd'hui et d'hier sont évidentes. Les défis actuels que les Afghans doivent relever sont énormes et il lui faudra des années pour se remettre de la violence, du sous-développement et d'une piètre gouvernance, le résultat de trente années de conflit, de bouleversement et d'oppression des talibans.

La raison pour laquelle le Canada a décidé de participer à la mission autorisée par les Nations Unies et dirigée par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Afghanistan est claire : les attentats terroristes du 11 septembre 2001 contre les États-Unis constituaient une attaque armée contre tous les membres de l'OTAN. Ces attaques ont fait 2 977 innocentes victimes, y compris 24 Canadiens, et les auteurs de ces violences, à savoir Oussama ben Laden et al-Qaïda, ont agi en toute impunité depuis l'Afghanistan qui était alors sous le régime taliban.

Le Canada est demeuré en Afghanistan pour aider le peuple et nos alliés à sécuriser et rebâtir le pays et pour rendre l'État plus stable, autonome et prospère afin qu'il ne soit désormais plus un refuge pour les terroristes.

Réaliser des progrès en Afghanistan au cours des dix dernières années, et surtout entre 2008 et 2011, n'a pas été chose facile, et l'évolution n'a pas toujours été constante. Néanmoins, le Canada a réussi à faire changer les choses pour les Afghans, surtout à Kandahar, le berceau des talibans et le cœur de l'insurrection.

Le Canada a réitéré son engagement au sein de l'alliance de l'OTAN en Afghanistan et les braves hommes et femmes des Forces canadiennes ont exécuté leur mandat avec courage, distinction et détermination aux côtés des spécialistes des domaines de l'aide, du développement, des services correctionnels et douaniers, ainsi que des diplomates et des membres de la police civile. Tous ces intervenants étaient très conscients du risque incroyable qu'ils couraient pour aider à rétablir la sécurité, la stabilité et le développement pour le peuple afghan.

Nos soldats et nos professionnels civils en Afghanistan ont en tout temps manifesté un dévouement absolu face aux défis qu'ils devaient relever et grâce à leur incommensurable engagement moral à l'égard de cette mission, la vie du peuple afghan s'est améliorée. Le Canada et les Canadiens en sont fiers.

Un plus grand nombre d'enfants ont maintenant accès à l'éducation, et plus d'Afghans, surtout des femmes et des filles, reçoivent une formation d'enseignant ou acquièrent des compétences professionnelles ou des capacités en lecture et en écriture.

Bien que les femmes et les filles afghanes doivent encore surmonter d'importants obstacles, les femmes pour leur part peuvent voter. D'ailleurs, leurs droits sont d'ores et déjà enchâssés dans leur constitution nationale et elles peuvent collectivement se faire entendre au sein d'une société civile efficace et en pleine effervescence. De plus, les femmes jouent un rôle actif en politique et prennent part aux débats. Un nombre record d'entre elles ont été élues lors des élections de 2009 et 2010 et des lois sont adoptées pour protéger leurs droits.

La taille et la capacité de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane ont été renforcées à Kandahar. Ceci a permis d'accroître le sentiment de sécurité qu'éprouve la population et la visibilité des forces, et également d'inspirer le respect des collectivités qu'elles protègent.

La gouvernance dans la province et dans les districts s'est améliorée, tout comme le respect des droits fondamentaux, des libertés individuelles et de la primauté du droit.

Les Kandaharis bénéficient d'un plus grand accès à des soins de santé de meilleure qualité.

Les fonds investis par le Canada dans le barrage Dahla et dans le système d'irrigation de l'Arghandab ont favorisé la croissance du secteur de l'agriculture. Des infrastructures essentielles sont en construction afin de permettre la prestation de services de base, comme l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène, l'électricité et les soins de santé. En outre, la construction de routes et d'immeubles gouvernementaux contribue au développement d'une économie viable.

Il ne s'agit que de quelques exemples des efforts déployés par le Canada qui ont permis d'améliorer la situation dans la province de Kandahar. Nous avons raison d'être fiers.

À l'échelle nationale, les contributions des Canadiens ont également été nombreuses dans d'autres régions de l'Afghanistan, où nous avons travaillé sous l'égide des Nations Unies avec des organismes non gouvernementaux et de nombreuses institutions spécialisées afin d'éradiquer la poliomyélite, d'améliorer le respect des droits de la personne et surtout des femmes, de déminer le territoire, de créer des emplois et de réagir aux crises humanitaires causées par les inondations et les sécheresses à répétition.

Le nouveau rôle du Canada en Afghanistan ne sera pas sans risque, mais nous continuerons d'améliorer les conditions de vie du peuple. De 2011 à 2014, notre engagement sera axé sur l'investissement dans l'avenir des enfants et des jeunes au moyen de programmes de développement dans les domaines de l'éducation et de la santé; nous renforcerons la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne, notamment en déployant des instructeurs

des forces militaires et de la police civile; nous ferons la promotion de la diplomatie régionale; et nous contribuerons à la prestation d'aide humanitaire aux personnes dans le besoin.

Notre objectif ultime, qui est aussi celui de la communauté internationale, est d'aider les Afghans à créer un pays viable — un pays plus paisible qui ne sera plus jamais un refuge pour les terroristes, un pays mieux gouverné et maître de son destin.

Cependant, l'aide à fournir à l'Afghanistan dans sa transition vers la viabilité repose sur les principes de responsabilité mutuelle. Cela signifie que le gouvernement afghan doit s'engager à fond sur la question de corruption et continuer de démontrer un engagement inconditionnel à l'égard de la paix; d'une société fondée sur la démocratie représentative, sur la primauté du droit et sur une gouvernance transparente et efficace; de la tolérance des différences d'ordre religieux; du respect des droits de la personne, et surtout des femmes.

Notre engagement se poursuit, mais au-delà des progrès accomplis nous devons nous garder d'oublier tout ce que le Canada a sacrifié pour aider le peuple afghan à reconstruire son pays déchiré par la guerre.

Nous rendons hommage à nos soldats et aux professionnels civils qui ont été blessés lors de leur déploiement en Afghanistan ainsi qu'à ceux qui ont soutenu la mission du Canada sur le terrain ou d'ici-même.

Aussi, nous honorons la mémoire de ceux et celles qui ont payé leur courage de leur vie. Il n'y a pas de mots pour décrire la douleur de perdre un fils, une fille, un frère, une sœur, un père ou une mère dans ce conflit. Jamais nous ne cesserons d'honorer la détermination, l'héroïsme et l'ultime sacrifice de nos soldats et de nos civils qui ont voulu protéger les Afghans et améliorer leur vie. Tout ce qu'ont permis leur courage et leurs efforts ne saurait être ignoré, voire oublié.

Les familles qui sont maintenant accablées d'une peine que nous ne pouvons imaginer peuvent être assurées d'être pour toujours dans nos pensées et dans nos prières.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les députés, mes salutations distinguées.

Le Premier ministre du Canada,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stephen Harper', written in a cursive style.

Stephen Harper

Table des matières

Sommaire	1
I. Introduction	3
II. Contexte	4
III. Priorités du Canada : compte rendu des progrès	6
IV. Conclusion	39
V. L’engagement du Canada en Afghanistan jusqu’en 2014	40
Annexe	41

Sommaire

- En Afghanistan, les avancées dans le renforcement de la sécurité, de la gouvernance et du développement sont toujours durement gagnées. Le Canada a dû mettre sa nouvelle approche en œuvre dans un environnement déroutant et dangereux. Les deux volets de notre effort pangouvernemental — à Kandahar et à l'échelle du pays — ont rendu l'engagement particulièrement difficile. Il s'agit d'ailleurs de la plus importante mission à l'étranger du Canada depuis la guerre de Corée, il y a plus de 50 ans. Au plus fort de la mission, quelque 2 950 militaires et plus de 120 civils canadiens avaient été déployés en Afghanistan.
- Des 44 cibles qu'a annoncées le gouvernement du Canada en 2008 et qui devaient être atteintes au 31 décembre 2011, 33 cibles au total sont entièrement atteintes ou ont été dépassées. Au moment du dépôt du présent rapport, 5 autres étaient atteintes en partie, mais 2 cibles devaient être atteintes ce printemps. Même si des travaux importants ont également progressé en ce qui touche 6 cibles additionnelles, ces dernières ne seront pas atteintes.
- Quatre des six cibles du Canada ont été atteintes en vue d'accroître la capacité de l'Armée nationale afghane (ANA) de mener des opérations et d'établir un environnement plus sécuritaire dans les principaux districts de la province de Kandahar, avec l'aide de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Plus particulièrement, les kandaks (bataillons) de l'ANA sont maintenant capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome, les effectifs de l'ANA se sont grandement améliorés et la majorité des Kandaharis se sent en sécurité ou estime que la sécurité s'améliore.
- Le Canada a accordé une grande importance au renforcement de la primauté du droit à Kandahar, et a atteint ou dépassé tous les repères et toutes les cibles établis pour les secteurs du maintien de l'ordre, des services correctionnels et de la justice.
- L'éducation était au centre du travail de développement à Kandahar. Le Canada a dépassé sa cible pour son projet de premier plan en la matière : il a construit, agrandi ou remis en état 52 écoles dans des districts clés. Il a également dépassé les cibles pour ce qui est d'améliorer la qualité de l'enseignement en formant plus de 3 000 enseignants à Kandahar, en offrant des cours d'alphabétisation à plus de 27 000 personnes et en dispensant une formation professionnelle à plus de 6 500 Kandaharis.
- Compte tenu de l'importance de l'agriculture pour assurer la croissance économique de Kandahar, le Canada a mené à bien les principales étapes de son projet de premier plan visant la réfection du barrage Dahla et du système d'irrigation de l'Arghandab, créant ainsi plus de 5 000 emplois dans le domaine de la construction. Grâce à ce travail, 30 000 hectares de terre de plus devraient profiter d'une meilleure irrigation au printemps lorsque les vannes seront ouvertes, ce qui permettra de créer 5 000 emplois saisonniers de plus dans l'économie agroalimentaire.

- La disponibilité des services de santé essentiels de qualité, et l'accès à ceux-ci, ont été améliorés de manière considérable, surtout pour les populations vulnérables. Depuis 2008, le Canada a aidé à former plus de 2 000 travailleurs de la santé, y compris des médecins, des infirmières, des sages-femmes et des travailleurs de la santé en milieu communautaire. Le Canada s'était fixé comme objectif pour 2011 de former 500 travailleurs de la santé.
- Il est essentiel que les Afghans puissent accéder aux terres arables en toute sécurité. Entre 2008 et 2011, avec l'aide du Canada, plus de 772 kilomètres carrés de terres ont été déminés, ce qui dépasse de beaucoup l'objectif qui avait été fixé à 500 kilomètres carrés. En outre, la formation sur les risques liés aux mines, financée par le Canada, a été donnée à plus de 650 000 personnes; l'objectif était de 200 000.
- Le Canada a joué un rôle important en aidant à offrir de l'aide alimentaire aux Afghans dans le besoin, dans le cadre d'un partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), surpassant ainsi les objectifs établis.
- Le Canada a joué un rôle clé dans le Processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan (le PCAP, anciennement connu sous le nom de Processus de Dubaï), lequel vise à instaurer des rapports constructifs entre les deux pays. Il a aidé à renforcer la sécurité frontalière en offrant du soutien à la nouvelle Faculté de police frontalière afghane, qui assurera une formation supplémentaire pour la police frontalière. En outre, des experts de l'Agence des services frontaliers du Canada ont élaboré des modules de formation spécialement pour l'Académie nationale afghane des services douaniers, située à Kaboul. Ces modules ont servi à former plus de 200 agents de douane et permis au Canada de dépasser les cibles à cet égard.
- La contribution du Canada à la réforme électorale a consisté principalement en ce qui suit : améliorer la participation des femmes en qualité d'électrices, de candidates et de membres du personnel électoral; offrir de l'éducation civique; surveiller la préparation des élections; insister pour que le gouvernement procède à des réformes électorales à la lumière des élections de 2009 et de 2010 entachées d'irrégularités.
- De 2008 à 2011, les droits de la personne ont été l'un des secteurs d'intervention privilégiés par le Canada en Afghanistan. Le Canada comptait parmi les principaux donateurs en ce qui concerne d'importantes initiatives en la matière. Il a appuyé la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (CIDHA) et favorisé une meilleure protection des droits des Afghans, notamment des femmes et d'autres minorités. Il préside le Comité des donateurs de la CIDHA depuis janvier 2011.
- Le Canada a également reconnu la grande importance de renforcer l'autonomie des communautés en matière de leadership et de prise de décisions. Dans le cadre du Programme de solidarité nationale, il a aidé à la création de conseils de développement communautaire (CDC) démocratiquement élus dans une grande partie de l'Afghanistan. Plus de 27 900 CDC ont été mis sur pied, permettant ainsi aux communautés de contribuer à façonner leur propre avenir.

- Afin de soutenir les efforts dirigés par les Afghans en vue d’une réconciliation politique, le Canada a contribué afin de mener à bien la création des Centres d’information et des médias du gouvernement à Kaboul et à Kandahar. Il s’agit d’une des cibles qui avaient été fixées en 2011. Ces centres permettent au gouvernement de communiquer avec les citoyens en diffusant de l’information au sujet des programmes, des politiques et des objectifs nationaux et provinciaux en matière de réconciliation. Le Canada continuera de prôner de vastes efforts de réconciliation inclusifs dirigés par les Afghans.

I. Introduction

Lorsque l’engagement du Canada et de la communauté internationale a débuté, à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001 contre les États-Unis, l’Afghanistan souffrait des conséquences de 30 ans d’agitation politique en raison de l’occupation soviétique, de la guerre civile, de l’extrême pauvreté et de l’emprise d’une force idéologique qui opprimait le peuple et donnait refuge à Oussama ben Laden et au réseau terroriste al-Qaïda, lequel n’existe plus en Afghanistan. En outre, l’économie du pays s’était effondrée et le peuple était l’un des plus pauvres du monde.

Tout au long des dix années qui ont suivi les événements tragiques du 11 septembre 2001, les Canadiens ont travaillé avec la communauté internationale et les Afghans afin de renforcer la sécurité, la gouvernance et le développement du pays. La contribution du Canada pendant cette période et les réalisations qui en découlent ont été considérables.

Il s’agit d’un engagement sans précédent pour notre pays. Contrairement aux guerres ordinaires, où seules des forces combattantes sont déployées, nous avons adopté en Afghanistan une approche pangouvernementale afin de mieux tenir compte de toutes les complexités inhérentes au fait de livrer une guerre anti-insurrectionnelle moderne tout en aidant à rebâtir un pays.

Il était donc nécessaire de déployer des soldats afin de lutter contre les insurgés à l’échelle de la



Un appareil C-130 Hercules atterrissant sur un terrain d’aviation en Afghanistan.

province de Kandahar et de reprendre le contrôle de celle-ci, le berceau des talibans et le cœur de l’insurrection. Parallèlement, nous devons déployer des civils possédant des compétences spécialisées afin d’aider les Afghans à renforcer leurs capacités dans des domaines bien précis, comme la gouvernance démocratique, la prestation des services de base, l’éducation, la formation, les soins de santé, les droits de la personne et la primauté du droit, y compris le maintien de l’ordre, les services correctionnels et judiciaires, l’aide humanitaire, la sécurité frontalière et les efforts de réconciliation politique dirigés par les Afghans.

Ce quatorzième et dernier rapport revient sur les défis que le Canada, le gouvernement afghan et nombre d'autres partenaires ont rencontrés ainsi que sur les réalisations qu'ils ont cumulées à Kandahar et ailleurs au pays, de 2008 à 2011.

Il sert également de rappel aux Canadiens du rôle que le Canada jouera en Afghanistan entre 2011 et 2014.

II. Contexte

À la suite des attentats du 11 septembre 2001, le monde entier était tourné vers l'Afghanistan, animé par le désir de voir cet État en déroute rétablir des structures légitimes de gouvernance, offrir des occasions commerciales, assurer la prestation de services essentiels de qualité, accroître la sécurité et rétablir la primauté du droit.

En outre, en vue de réunir les conditions nécessaires pour que l'Afghanistan ne soit plus jamais un refuge pour les terroristes, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) a commencé en 2006 à étendre ses activités à l'extérieur de Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, afin d'aider à jeter les bases de la sécurité, de la gouvernance et du développement partout au pays.

Après avoir dirigé la stabilisation de Kaboul pendant deux ans, le Canada s'est vu confier en 2006 la direction des efforts de sécurité menés par la FIAS ainsi que la responsabilité générale des efforts de reconstruction de la province de Kandahar, située au sud. Par conséquent, il a mis sur pied la Force opérationnelle de Kandahar et l'Équipe provinciale de reconstruction (EPR) pour accomplir ce mandat à volets multiples.

Afin de donner suite aux recommandations du Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan (le rapport Manley) et à la motion de la Chambre des communes du 13 mars 2008, le gouvernement du Canada a transformé les opérations militaires, diplomatiques et de développement dans la province de Kandahar. Il lui a donc fallu adopter une stratégie plus complète afin d'avoir une plus grande visibilité sur le terrain et un plus grand effet stratégique.

Les efforts renouvelés et réorientés du Canada ont donné lieu à l'annonce d'un cadre de travail s'articulant autour de six priorités stratégiques. Les quatre premières priorités visaient principalement le Kandahar :

1. Permettre aux Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan (FNSA) à Kandahar de renforcer la sécurité et de promouvoir la loi et l'ordre.



Fillettes afghanes se promenant dans le village.

2. Renforcer la capacité institutionnelle afghane d'offrir des services essentiels et de promouvoir la croissance économique et, du même coup, améliorer le niveau de confiance des Kandaharis en leur gouvernement.
3. Offrir une aide humanitaire aux populations extrêmement vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes rapatriées et déplacées à l'intérieur du territoire.
4. Renforcer la sécurité frontalière et faciliter le dialogue bilatéral entre les autorités afghanes et pakistanaises.

Deux autres priorités nationales sont venues s'ajouter :

5. Contribuer à renforcer la capacité de l'Afghanistan à se gouverner de façon démocratique par la mise en place d'institutions publiques et de processus électoraux efficaces et responsables.
6. Faciliter les efforts dirigés par les Afghans en vue d'une réconciliation politique.

Le Canada a annoncé les trois projets de premier plan suivants à Kandahar :

- Remettre en état le barrage Dahla et son réseau d'irrigation et de canaux en vue de créer des emplois et de favoriser l'agriculture.
- Construire, agrandir ou remettre en état 50 écoles dans les districts clés de Kandahar.
- Accroître le soutien à la campagne d'immunisation contre la poliomyélite à Kandahar en vue d'éradiquer, du territoire afghan, cette maladie débilitante.

Ces priorités et ces projets ont été intégrés au Pacte pour l'Afghanistan de 2006 et à la Stratégie de développement national de l'Afghanistan qui a été annoncée par le gouvernement afghan en avril 2008 et qui comprenait une série d'objectifs essentiels dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de la primauté du droit, des droits de la personne et du développement social et économique pour la période allant de 2008 à 2013.

En juin 2008, le gouvernement du Canada a établi des repères et des cibles afin d'orienter la mise en œuvre de la nouvelle stratégie. Ces repères et ces objectifs ont également permis au Parlement et aux Canadiens d'évaluer sur une base trimestrielle si des progrès avaient été accomplis ou non.

Cette approche avait clairement pour but de réaliser des progrès mesurables d'ici 2011 au chapitre de la sécurité et de la gouvernance à Kandahar et de faire en sorte que celle-ci soit appuyée par un gouvernement national qui puisse mieux faire avancer la sécurité et le développement du pays.

Malgré les nombreux obstacles rencontrés par le Canada dans la lutte contre l'insurrection et dans la reconstruction d'un État en déroute, et même si le travail est loin d'être terminé, d'importants progrès ont été réalisés et l'amélioration de la qualité de vie des Afghans et de la sécurité des Canadiens est évidente.

III. Priorités du Canada : compte rendu des progrès

En Afghanistan, les avancées dans le renforcement de la sécurité, de la gouvernance et du développement sont toujours durement gagnées. Le Canada a dû mettre sa nouvelle approche en œuvre dans un environnement déroutant et dangereux. Les deux volets de notre effort pangouvernemental — à Kandahar et à l'échelle du pays — ont rendu l'engagement particulièrement difficile. Il s'agit d'ailleurs de la plus importante mission à l'étranger du Canada depuis la guerre de Corée, il y a plus de 50 ans. Au plus fort de la mission, quelque 2 950 militaires et plus de 120 civils canadiens avaient été déployés en Afghanistan.

En 2008, une insurrection tenace, mais incapable de résister aux offensives de la FIAS (composée de 40 pays) a misé sur les tactiques de guérilla, sur les attaques contre les civils, sur l'intimidation ainsi que sur les engins explosifs improvisés comme armes de prédilection. Les tentatives d'assassinat contre des personnalités politiques et des membres de la société civile étaient chose courante et les éléments criminels connaissaient un puissant essor. Cette situation était attisée par le commerce grandissant du pavot.

Du point de vue de la gouvernance, le conflit avait affaibli non seulement les ministères et les institutions de l'Afghanistan, mais également la légitimité du gouvernement central de l'Afghanistan. Pour rétablir la gouvernance, il était nécessaire que le gouvernement afghan fasse renaître la confiance de la population en les institutions qui, finalement, protégeraient et assureraient son mode de vie. Cela n'était toutefois pas chose facile compte tenu de l'incapacité du gouvernement national de manifester sa présence dans toutes les provinces et dans tous les districts. La situation des femmes et des filles était particulièrement désastreuse, celles-ci s'étant fait refuser pendant des décennies droits, égalité et accès aux services et aux ressources.

L'Afghanistan demeure un pays extrêmement pauvre. Des années de développement seront nécessaires avant que le niveau de vie du peuple ne s'améliore par rapport à l'indice du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. La prestation des services de base pose de graves problèmes dans n'importe quelle zone de conflit. En Afghanistan, toutefois, les hauts taux de chômage et d'analphabétisme, les désastres naturels à répétition ou causés par l'homme et l'érosion de la stabilité économique rendent le progrès encore plus difficile.

Il a fallu beaucoup de détermination et un effort soutenu de la part de la communauté internationale ainsi qu'un courage inébranlable de la part des Afghans pour retrouver les conditions nécessaires à la poursuite des progrès en matière de sécurité, de gouvernance et de développement.

La contribution du Canada à ce jour a été essentielle pour aider les Afghans à relever le défi monumental de reconstruire leur nation, et l'Afghanistan demeure le seul plus important bénéficiaire d'aide bilatérale et militaire du Canada.



Un garçon transporte du pain à travers un champ de jeune blé vert.

Des 44 cibles qu'a annoncées le gouvernement du Canada en 2008 et qui devaient être atteintes au 31 décembre 2011, 33 cibles au total sont entièrement atteintes ou ont été dépassées. Au moment du dépôt du présent rapport, 5 autres étaient atteintes en partie, mais 2 cibles devraient être atteintes ce printemps. Même si des travaux importants ont également progressé en ce qui touche 6 cibles additionnelles, ces dernières ne seront pas atteintes.

Priorité 1 : Permettre aux Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan dans la province de Kandahar de renforcer la sécurité et de promouvoir la loi et l'ordre.

Les FNSA englobent l'ANA et la Police nationale afghane (PNA). Dès le début de la mission du Canada et de la coalition internationale, il est devenu évident que des FNSA bien formées et adéquatement équipées seraient nécessaires à l'instauration d'un environnement de sécurité viable en Afghanistan. Afin de respecter cette priorité, le Canada s'est fixé deux grands objectifs pour la période allant de 2008 à 2011.

Par l'intermédiaire de la Force opérationnelle de Kandahar, les Forces canadiennes ont mené des opérations de combat contre les insurgés et se sont alliées aux FNSA en leur offrant un encadrement et une formation, souvent en partenariat avec des forces policières civiles. Ces mesures ont été essentielles pour renforcer les capacités des FNSA d'assurer la sécurité des habitants de Kandahar.

Le premier objectif du Canada était de voir à ce que l'ANA démontre une capacité accrue de mener des opérations et d'établir un environnement plus sécuritaire dans les principaux districts de Kandahar, avec l'aide des alliés de la FIAS.

Comme deuxième objectif, le Canada voulait que la PNA démontre une plus grande capacité à promouvoir la loi et l'ordre dans les principaux districts de Kandahar, avec l'appui des représentants de la justice et des services correctionnels.

Armée nationale afghane



Des patrouilleurs du 1^{er} Bataillon, Royal 22^e Régiment, lors d'opérations de sécurité dans le district Panjwaii de Kandahar.

Passant d'une force active nationale de 50 000 soldats en 2008 à un nombre de plus de 170 000 en septembre 2011, l'ANA a amorcé sa transformation en une force combattante plus moderne qui possède les connaissances et l'équipement nécessaires pour réussir.

Quelque 30 000 membres des Forces canadiennes et de la Défense nationale ont participé à la mission dans le contexte du déploiement d'équipes de coopération civilo-militaire et de compagnies de stabilisation. Nous avons fourni les unités tactiques qui ont mis en œuvre la stratégie « encerclement, dégagement, maintien,

construction » dans notre zone de responsabilité. Il s'agit d'une approche axée sur les gens qui vise à identifier les insurgés qui se trouvent parmi la population locale et à les y retirer afin de pouvoir instaurer la gouvernance et faciliter les travaux de reconstruction. Les unités tactiques étaient composées d'un bataillon d'infanterie complet, d'un escadron de chars de bataille, d'un escadron blindé de reconnaissance, d'une batterie d'artillerie de campagne, d'un escadron du génie, d'équipes de liaison et de mentorat opérationnel ainsi que d'équipes de liaison et de mentorat opérationnel de police (ELMOP).

Alors que les équipes de liaison et de mentorat opérationnel de la Force opérationnelle de Kandahar ont travaillé de près avec des éléments de la 1^{re} Brigade du 205^e Corps de l'ANA à Kandahar, des membres des Forces canadiennes ont pour leur part travaillé et vécu aux côtés de leurs homologues afghans au cours de presque toutes les opérations. Ils ont conseillé les dirigeants, aidé à la formation des soldats et veillé à l'amélioration des capacités des bataillons (kandaks) de la 1^{re} Brigade du 205^e Corps.

Grâce à ces efforts, plusieurs cibles ont été atteintes en ce qui concerne la capacité de l'ANA de mener des opérations de façon autonome :

- L'état-major de la brigade de l'ANA et cinq kandaks ont un effectif réel de 70 p. 100 ou plus.
- Quatre des six kandaks de la 1^{re} Brigade du 205^e Corps sont maintenant en mesure de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome, ce qui n'était le cas que d'un seul kandak en juin 2008.
- En juillet 2011, à la fin de la mission des Forces canadiennes à Kandahar, l'ANA exécutait plus de 65 p. 100 des opérations majeures dans la zone de responsabilité des Forces canadiennes, comparativement à seulement 45 p. 100 en avril 2009.
- À la fin de la mission du Canada dans la province, la majorité des Kandaharis interrogés dans les six districts déclarait se sentir en sécurité ou était d'avis que les conditions de sécurité s'amélioreraient. Au début de la mission, en 2008, des résultats contraires avaient été obtenus dans tous les districts.

Afin d'aider les Afghans à lutter contre l'insurrection, les Forces canadiennes ont fait appel à l'engagement des communautés; il s'agissait d'un élément central de leur travail. Un certain nombre d'opérations, y compris KALAY et HAMKARI (« village » et « coopération » en pachtou), visaient à chasser les insurgés des villages, à instaurer un climat de sécurité et à travailler avec des experts civils et des fonctionnaires afghans dans les provinces et dans les districts afin de mettre en œuvre des initiatives de gouvernance et de reconstruction à l'échelon local.

Par exemple, l'opération HAMKARI consistait en une série d'initiatives et d'activités ayant pour objectif d'étendre l'influence du gouvernement à de nouveaux secteurs de la province de Kandahar et d'accroître sa présence dans les secteurs relativement stables. Des pays de la coalition, 10 500 soldats de l'ANA ainsi que des spécialistes des questions de primauté du droit, de gouvernance et de développement de l'Équipe provinciale de reconstruction (dirigée par le

Canada) y ont participé. L'opération, amorcée en 2010, a permis d'améliorer l'accès des Kandaharis aux services gouvernementaux ainsi que de renforcer la capacité de l'État de gouverner et d'offrir des services de base dans les collectivités.

Grâce aux opérations des Forces canadiennes à Kandahar et aux opérations réalisées en partenariat, comme HAMKARI, le quotidien de la population s'est amélioré de manière mesurable, notamment en ce qui concerne la liberté de mouvement des résidents et des représentants du gouvernement.

Les capacités, le rendement et l'effectif de l'ANA dans la province ont connu un accroissement spectaculaire. Il s'agit d'un résultat direct de l'importance accordée par les Forces canadiennes à la sécurité locale. Cette stratégie a permis de créer l'espace et le sentiment de sécurité nécessaires au progrès des collectivités.

Parmi les réalisations du Canada à Kandahar de 2008 à 2011, les travaux de reconstruction réalisés par les Forces canadiennes au moyen du fonds pour éventualité du commandant sont moins connus. Le commandant de la Force opérationnelle interarmées en Afghanistan a pu ainsi financer des projets visant à accroître la stabilité dans les collectivités. Des priorités locales ont été établies en consultation avec les résidents des villages et les partenaires gouvernementaux en vue de favoriser une relation de confiance entre le peuple afghan et les représentants du gouvernement et de renforcer la sécurité dans des régions données.



La construction de routes aide à soutenir une économie viable.

Une variété d'initiatives ont été menées à bien, comme la reconstruction de routes et de puits, l'amélioration de mosquées et de marchés locaux et l'installation de systèmes d'éclairage solaire. En plus de renforcer le contexte de sécurité (maintenant que les routes sont reconstruites, il est plus difficile de dissimuler des engins explosifs improvisés, par exemple), ces efforts ont également permis aux Afghans de commencer la reconstruction de leur économie et de leur avenir.

L'amélioration continue de la capacité des forces de sécurité afghanes et la cession progressive aux dirigeants afghans de la responsabilité en matière de sécurité sont essentielles au perfectionnement des professionnels des FNSA pour que les Afghans puissent dorénavant assurer la défense de leur pays et protéger les collectivités.

En s'appuyant sur les leçons tirées du développement des FNSA, et afin d'impartir les compétences et les connaissances que les soldats canadiens ont acquises au combat et lors de leur propre apprentissage, le Canada a déployé jusqu'à 950 formateurs et employés de soutien des Forces canadiennes dans le cadre de l'opération ATTENTION, soit le volet canadien de la Mission d'instruction de l'OTAN en Afghanistan (NTM-A). Les activités de formation

canadiennes se déroulent principalement à Kaboul, avec deux centres satellites à Herat et à Mazar-e-Sharif. L'accent est mis sur la formation dans les domaines du leadership, des soins de santé, de l'alphabétisation et des compétences essentielles des soldats.

L'opération ATTENTION met à profit notre expérience à Kandahar, contribue aux efforts de nos alliés et démontre que le Canada demeure un partenaire stratégique en Afghanistan. L'objectif de cette mission est de mettre en place les conditions nécessaires pour que l'Afghanistan assume pleinement la responsabilité de sa sécurité d'ici 2014.

Police nationale afghane

La professionnalisation de la PNA est essentielle au renforcement de la stabilité et de la primauté du droit en Afghanistan, car la présence d'un corps policier fiable permet aux Afghans de se sentir plus en sécurité dans leurs collectivités.

Le Canada déploie des policiers dans le cadre de diverses missions de maintien de la paix à l'étranger afin de participer à la réorganisation et au renforcement des services de police dans des pays fragiles ou défaillants. La formation et l'encadrement de la PNA ainsi que la construction d'infrastructures et l'approvisionnement en équipement étaient au centre des efforts du Canada en matière de maintien de l'ordre, de sécurité et de primauté du droit.



Des recrues de la PNA pratiquent des tactiques de contrôle d'émeutes.

La contribution du Canada a évolué au fil du temps, passant de la formation de base des agents de première ligne à la formation et à l'encadrement du personnel intermédiaire et supérieur. Plus de 200 policiers canadiens se sont rendus en Afghanistan. Environ la moitié d'entre eux ont travaillé au sein de l'Équipe provinciale de reconstruction, tandis que les autres ont participé aux missions des Nations Unies, de l'OTAN et de l'Union européenne.

Le Canada a dépassé tous les repères et toutes les cibles en ce qui concerne les services de police de Kandahar. Il a notamment mené à bien 19 projets et 28 mises à niveau d'infrastructures.

Au total, 4 333 officiers de la PNA dans les principaux districts ont été formés depuis 2008, plus que ce qui avait été prévu au départ. Comme on pouvait le lire dans le rapport précédent, 92 p. 100 des membres de la PNA ont reçu la formation du programme Objectif développement des districts, l'objectif étant de 80 p. 100. En août 2008, seulement 25 p. 100 des membres de la PNA se trouvant dans les districts clés avaient suivi cette formation.

Autre cible canadienne atteinte : 80 p. 100 des forces de la PNA dans les districts clés sont maintenant capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome. En août 2008, aucune des forces dans les districts clés n'avait atteint ce niveau.

Le Plan modèle de police de Kandahar, une initiative conjointe du service de police civile du Canada à Kandahar et du ministère de l'Intérieur de l'Afghanistan, a fourni le cadre nécessaire à la réalisation de ces projets et mises à niveau. Il visait à regrouper des agents de la PNA et des mentors de la police canadienne ainsi qu'à rendre la PNA plus sensible aux besoins des Kandaharis et plus responsable à l'égard du gouvernement.

Le centre de formation de l'Équipe provinciale de reconstruction, qui est dirigé par le Canada et qui a été agrandi, a également été une plaque tournante de la formation de la PNA, des agents correctionnels de la prison de Sarpoza et des représentants de la justice, comme les juges, les procureurs et les avocats de la défense. La responsabilité du centre de formation a été transférée au ministère de l'Intérieur de l'Afghanistan et à la NTM-A le 29 mars 2011, ce qui a marqué une étape importante du transfert des responsabilités au gouvernement afghan.

En outre, la police civile canadienne a élaboré un programme de formation des formateurs à Kaboul. Cette initiative vise à former des Afghans qualifiés afin de veiller à ce que les progrès de la PNA soient maintenus.

Les Forces canadiennes ont aussi grandement contribué à la formation et au perfectionnement de la PNA au cours de la période allant de 2008 à 2011.

Un major-général du Canada était responsable de l'ensemble de la formation et du perfectionnement de la PNA au nom de la NTM-A. Des membres des Forces canadiennes et de la police civile du Canada ont offert l'encadrement aux quartiers généraux de la PNA chargés de tous les services de police dans les six provinces du Sud du pays.

Des membres des Forces canadiennes ont été assignés aux ELMOP et déployés en Afghanistan afin de former des agents de la PNA au centre de formation régional de Kandahar (dirigé par la NTM-A). Ces équipes de liaison ont également participé activement à la formation des policiers dans les districts de Panjwayi et de Dand, ont encadré les chefs de police des districts et ont aidé la police civile canadienne à procéder au perfectionnement de la PNA.

Le Canada a également facilité le renforcement du maintien de l'ordre du point de vue des politiques. Par exemple, il a financé le déploiement d'un conseiller technique auprès du sous-ministre afghan responsable des stratégies et des politiques au ministère de l'Intérieur. Ce conseiller a réussi à faire reconnaître l'importance de la réforme institutionnelle du Ministère, tant par le gouvernement afghan que par la communauté internationale.

De la même manière, le Canada a aidé l'unité des politiques du ministère de l'Intérieur à améliorer son système de planification stratégique de manière à permettre un examen périodique du plan d'action pour la PNA. Les programmes canadiens ont en outre permis de financer trois ateliers sur les politiques visant à former les prochains dirigeants du Ministère à l'élaboration de politiques en matière de maintien de l'ordre et d'application de la loi.

La nomination, par le Canada, d'un conseiller en matière d'égalité entre les sexes au ministère de l'Intérieur a contribué à augmenter le recrutement de femmes au sein du corps policier et à améliorer la capacité de la PNA de répondre aux besoins des femmes et d'assurer leur sécurité, notamment en ce qui concerne la violence conjugale. Malgré les nombreux défis découlant de la structure organisationnelle traditionnellement sexiste de la PNA, certaines réussites sont à noter. Plus particulièrement, la PNA comptait 436 policières en 2011. La capacité institutionnelle de la PNA d'aborder les enjeux liés à l'égalité entre les sexes a également été renforcée grâce à l'établissement de 13 unités d'intervention familiale, qui répondent aux plaintes de violence conjugale, et à la formation de patrouilles féminines pour le parc de Kaboul réservé aux femmes.



La Compagnie Malalai, du cours de femmes aspirants-officiers du Centre d'instruction militaire de Kaboul lors de la remise des diplômes.

Enfin, la construction d'un poste de police moderne dans la ville de Kandahar a fait partie des derniers projets d'infrastructure menés à bien avec le soutien du Canada. Il s'agit du plus grand projet d'infrastructure réalisé par le Canada pour la PNA. Le poste de police a été construit dans le district 9, près de l'Université de Kandahar où la situation est dangereuse et instable, afin de rendre l'établissement et les secteurs résidentiels voisins plus sécuritaires.

Cependant, malgré tous les progrès qui ont été réalisés en vue de créer une nouvelle force policière polyvalente, certains défis perdurent et nécessiteront des années de perfectionnement et de soutien international. La corruption, l'attrition, l'abus de drogues et l'analphabétisme figurent parmi les sources de préoccupations premières.

En se fondant sur son expérience de développement de la PNA, le Canada a déployé jusqu'à 45 policiers civils en Afghanistan afin de continuer à offrir jusqu'en 2014 un encadrement et la formation au ministère de l'Intérieur et à la PNA dans le cadre des missions de police de la NTM-A, de l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux.

Secteur de la justice

La promotion de l'ordre public nécessite une organisation judiciaire fonctionnelle comportant des juges, des procureurs et des avocats de la défense bien formés, ainsi qu'un système carcéral où les droits de la personne et la primauté du droit sont respectés.

Compte tenu de l'importance du bon fonctionnement de l'organisation judiciaire, le Canada a mis en œuvre des initiatives visant à former les représentants de la justice de Kandahar et à améliorer l'infrastructure. Toutes les cibles du Canada en la matière ont été dépassées.

Entre 2008 et 2011, cinq programmes de formation ont été offerts aux représentants de la justice. Il s'agissait notamment de cours de gestion des preuves médico-légales, d'un cours de trois mois sur les technologies de l'information, d'un cours de six semaines sur le leadership et la gestion, et des cours sur les procès équitables et sur le droit civil et commercial.

Dans le domaine de la justice, six projets d'infrastructure ont été menés à bien à Kandahar, notamment la remise en état du palais de justice du district d'Arghandab et la construction d'installations pour le bureau du procureur général. Grâce à ces projets et à d'autres projets d'infrastructure, les représentants de la justice de Kandahar jouissent de conditions de vie et de travail sécuritaires.

En outre, le Canada a contribué à équiper 12 établissements de justice à Kandahar, dont d'importants bureaux dans la ville même et dans les districts avoisinants, y compris le Bureau spécial du procureur de la jeunesse. Encore une fois, l'aide canadienne a permis aux représentants de la justice d'accomplir leur travail de manière permanente dans les districts, ce qui a élargi la présence du gouvernement et amélioré sa capacité de fournir des services juridiques essentiels.

Par ailleurs, le Canada a atteint son objectif d'améliorer la capacité du ministère de la Justice de l'Afghanistan de rédiger, de refondre et de promulguer des lois adoptées par le gouvernement. Le Canada a financé, dans la ville de Kandahar, 20 ateliers visant à sensibiliser les femmes à leurs droits découlant de la loi. À Kaboul, une conférence a été tenue afin de renforcer la prise en charge par les Afghans de la réforme des services correctionnels. Des avocats, des juges et des procureurs de Kandahar ont reçu une formation spécialisée sur la justice applicable aux jeunes, sur la traite de personnes et sur la lutte contre la corruption. Le Canada a également soutenu des groupes d'aide juridique, y compris des groupes pour les femmes.

Au niveau national, un projet du Canada et du ministère de la Justice a donné lieu au lancement d'une base de données en ligne visant à faciliter la recherche juridique et à renforcer la sensibilisation au droit en améliorant l'accès aux lois, aux décisions judiciaires et à d'autres documents. Une formation mettant l'accent sur la gestion des bases de données et sur la recherche a été dispensée aux chercheurs du service de rédaction législative du Ministère, afin d'assurer la viabilité à long terme de la base de données.

Malgré ces réussites, la justice demeure l'un des secteurs les plus complexes et les plus exigeants pour la communauté internationale. Beaucoup de travail reste à faire pour l'améliorer et pour veiller à ce qu'elle devienne un élément plus efficace d'un environnement d'ordre public renforcé. Le Canada continuera de s'employer à renforcer la protection et la promotion des droits de la personne ainsi qu'à reconstruire le secteur de la justice en appuyant des initiatives ciblées et des activités d'encadrement au sein du ministère de la Justice, et ce, en accordant une importance toute particulière aux besoins des femmes.

Services correctionnels

Améliorer la capacité institutionnelle et le rendement du système correctionnel était un élément clé des efforts déployés par le Canada en Afghanistan de 2008 à 2011. À cette fin, 15 experts du Service correctionnel du Canada (SCC) ont participé à la mission pangouvernementale à Kandahar. Les initiatives avaient pour objet d'améliorer la gestion des prisons, les normes d'exploitation, les conditions de détention, le traitement des détenus et les perspectives professionnelles qui leur sont offertes.

Tous les projets canadiens relatifs à l'infrastructure, à l'équipement et à la formation dans le secteur des services correctionnels ont été menés à bien et toutes les cibles ont été atteintes.

Plus précisément, 36 projets d'infrastructure et 18 achats d'équipement ont été réalisés à la prison de Sarpoza. Ainsi, on a dépassé les cibles de 2011 qui étaient de 19 projets et de 12 achats. Au nombre des projets d'infrastructure, il convient de citer la remise en état de la clinique et de l'unité de préparation au procès de la prison de Sarpoza, la construction de nouvelles installations pour la formation professionnelle et la mise à niveau des systèmes d'électricité et de plomberie.

Autre réussite, l'ensemble des agents de correction et des gestionnaires de la prison de Sarpoza ont suivi des programmes de formation de base et de formation avancée offerts par le SCC. Des formateurs afghans encadrés par des Canadiens dispensent maintenant la formation nécessaire aux recrues — un résultat du programme de formation du SCC. Celui-ci a en outre encadré le personnel de la prison de Sarpoza en ce qui concerne la gestion de crise, aidé le directeur de la prison à améliorer ses compétences en gestion et assuré la formation d'une équipe d'intervention d'urgence composée d'employés de la prison. Toutes ces mesures ont donné lieu à un établissement carcéral mieux équipé et géré par rapport à ce qu'il était en 2008.

Le projet pilote du Canada visant le maintien en fonction du personnel de correction s'est avéré une réussite et a permis de contrer le problème d'attrition. En effet, il a grandement aidé à améliorer les niveaux de dotation. Ce projet a été remplacé par une initiative afghane financée par des donateurs qui a permis d'atteindre la parité entre les salaires des employés de prison et ceux des agents de la PNA.

Cependant, malgré tous les efforts déployés par le Canada, par la communauté internationale, par la Direction centrale des prisons et par d'autres dirigeants afghans, il demeure difficile de créer un système correctionnel plus moderne. Cette réalité a été mise en évidence par l'évasion de plus de 480 détenus de la prison de Sarpoza au début de 2011.

Service du renseignement

Il importe également de souligner la contribution de tous les membres, hommes et femmes, de la collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement, notamment du Service canadien du renseignement de sécurité, du Centre de la sécurité des télécommunications Canada et du Renseignement de la défense. Ils ont contribué de façon intégrale à la mission canadienne, assurant des services de renseignements qui ont permis de sauver la vie de Canadiens et d'Afghans et de protéger les intérêts canadiens à Kandahar et partout en Afghanistan.

Priorité 2 : Renforcer la capacité institutionnelle afghane d'offrir des services essentiels et de promouvoir la croissance économique et, du même coup, améliorer le niveau de confiance des Kandaharis en leur gouvernement.

Pour que les Afghans assument la responsabilité de leur sécurité, de leur gouvernance et de leur développement, il est essentiel que le gouvernement ait la confiance du peuple. Cette confiance repose sur la capacité des autorités afghanes d'offrir des services essentiels, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'électricité, des soins de santé, de l'eau potable, de l'hygiène et de l'irrigation, afin d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance à Kandahar. Il s'agit des besoins les plus urgents selon les Kandaharis.

Pour orienter la mise en œuvre des mesures nécessaires au respect de cette priorité, le Canada s'est fixé pour 2011 un objectif unique, mais combien important : que l'administration de Kandahar et les principaux ministères du gouvernement de l'Afghanistan soient davantage en mesure d'assurer les services de base dans les districts clés de la province.

Le Canada a mesuré les progrès accomplis au moyen d'indicateurs, par exemple le nombre d'hectares de terre irrigués et le nombre d'emplois créés dans le cadre du projet de réfection du barrage Dahla et du système d'irrigation de l'Arghandab; le nombre d'écoles construites ou remises en état; le nombre d'enseignants formés; le nombre de projets d'infrastructure menés à bien; et le nombre d'emplois créés.

Puisque la prestation des services de base est essentielle à la croissance économique et à la stabilité du pays, le Canada a adopté une approche à volets multiples afin de renforcer les institutions afghanes qui offrent des programmes dans les provinces et à l'échelle nationale.



Seulement 23 p. 100 des personnes en Afghanistan ont accès à de l'eau potable.

Éducation

L'éducation revêt une importance cruciale pour ce qui est de maintenir les progrès réalisés dans la reconstruction de cette nation en déroute et dans la création de meilleurs débouchés pour les Afghans. Toutes les cibles du Canada en matière d'éducation ont été dépassées.

Les fonds investis par le Canada dans le domaine de l'éducation de 2008 à 2011, à Kandahar et dans l'ensemble du pays, ont principalement servi à améliorer l'accès à un enseignement de qualité, surtout pour les filles, en assurant la création d'espaces d'enseignement sécuritaires, en offrant la formation aux enseignants et un soutien aux programmes spéciaux pour les populations vulnérables et, surtout, en aidant le gouvernement du pays à s'outiller en vue de gérer son système d'éducation et d'offrir des services à tous les Afghans.

À Kandahar, le Canada a été le principal contributeur de tous les projets conjoints de construction ou de remise en état d'écoles du ministère de l'Éducation. Un de nos projets de



Élèves de l'école primaire en Afghanistan.

premier plan visait à construire, à agrandir ou à réparer 50 écoles dans des districts clés de la province. Ces écoles avaient été choisies en 2008. En décembre 2011, 52 projets étaient terminés, 2 de plus que la cible établie. Ceci comprend la construction de 361 salles de classe additionnelles pouvant accueillir jusqu'à 9 000 élèves chaque année. Le taux d'inscription réel à ces écoles dépendra toutefois de plusieurs facteurs, surtout de la sécurité. En outre, le programme du Canada a permis la construction ou la remise en état de 7 écoles dans d'autres régions de la province.

Le Canada a également dépassé son objectif de former 3 000 enseignants à Kandahar en dispensant la formation de base à plus de 3 100 personnes et en distribuant plus de 2 000 trousseaux de formation à des enseignants de Kandahar (mathématiques, sciences, éducation à la paix, santé publique, risques de catastrophes naturelles). Il a également contribué à améliorer l'enseignement et l'apprentissage de manière durable en remettant en état le Collège de formation des enseignants de Kandahar, où se trouve la première résidence pour étudiantes à Kandahar. Cet établissement permettra de former les prochaines générations d'enseignants et donnera à davantage de femmes la possibilité de devenir enseignantes, et ce, dans une région où elles manquent cruellement dans la profession.

L'intervention du Canada dans le domaine de l'éducation en Afghanistan ne s'est toutefois pas limitée à la province de Kandahar. Le Canada était l'un des principaux donateurs au Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation (PAQE) de l'Afghanistan, le plus important au pays. À ce jour, le PAQE a permis la construction ou la rénovation de plus de 800 écoles à l'échelle du pays depuis 2005; 700 autres écoles doivent être complétées d'ici 2013. Le programme a également permis d'assurer la formation de plus de 110 000 enseignants et directeurs et de créer plus de 10 000 comités de gestion scolaire qui font la promotion de l'amélioration de l'accès à l'éducation dans les collectivités.

Outre le PAQE, le Canada, en collaboration avec plusieurs autres partenaires fiables, a aidé à mettre sur pied plus de 4 000 écoles communautaires et centres d'apprentissage accéléré dans des régions rurales et éloignées partout au pays, y compris plus de 200 à Kandahar. Ces établissements desservent plus de 120 000 élèves, la majorité étant des filles qui n'auraient autrement pas accès à l'éducation.

D'après le gouvernement de l'Afghanistan, environ 7,1 millions d'enfants, dont le tiers sont des filles, ont maintenant accès à l'éducation — ce qui représente une amélioration de taille comparativement aux 700 000 enfants, tous des garçons, qui fréquentaient l'école en 2001.

En ce qui concerne l'alphabétisation, seulement 12,5 p. 100 des femmes d'âge adulte et 39 p. 100 des hommes d'âge adulte savent lire et écrire. En 2008, dans la province de Kandahar, seulement 1,5 p. 100 des femmes savaient lire, et le taux d'alphabétisation chez les hommes était estimé à seulement 14 p. 100. Vu cette situation, le Canada a décidé de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de l'alphabétisation et de la formation professionnelle à Kandahar et dans le reste du pays.



©BRAC

Le Bangladesh Rural Advancement Committee Afghanistan a lancé le projet d'éducation des filles qui reçoit l'appui de l'ACDI.

Grâce à la contribution du Canada aux efforts d'alphabétisation, plus de 27 000 personnes, dont plus de 70 p. 100 étaient des femmes, ont suivi des programmes d'alphabétisation, la cible étant de 20 000. En outre, plus de 6 500 personnes ont reçu une formation professionnelle, soit six fois plus que l'objectif fixé qui était de 1 070.

Enfin, le Canada a joué un rôle crucial dans l'établissement en 2010 du Conseil de développement de l'éducation (maintenant appelé le Conseil de développement des ressources humaines — CDRH), qui offre des conseils d'orientation stratégique au gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada assure la coprésidence du Groupe de travail sur la gestion de l'éducation du CDRH, qui vise à améliorer l'efficacité, la responsabilité et la transparence des programmes d'éducation du pays.

Les mesures mises en œuvre par le Canada au chapitre de l'éducation ont été conçues de manière à avoir des effets importants à long terme. Sur le terrain, cela se traduit par des millions de nouveaux étudiants, des centaines de milliers d'enseignants mieux formés, et plus d'occasions pour les adultes d'acquérir des compétences essentielles.

Dans le cadre de son engagement en Afghanistan jusqu'en 2014, le Canada prendra ces réussites comme tremplin et continuera d'appuyer des initiatives d'éducation de base dans le but de produire des résultats à plus long terme. On retiendra, parmi les priorités : améliorer l'accès à une éducation de qualité grâce à l'enseignement communautaire dans les régions éloignées;

améliorer la qualité de l'éducation en formant de nouveaux enseignants, surtout des femmes. Le Canada continuera de collaborer étroitement avec les collectivités et d'offrir de l'aide directe au ministère de l'Éducation dans ses efforts visant à offrir une éducation de qualité à tous les enfants de l'Afghanistan, et surtout aux filles.

Projet de réfection du barrage Dahla et du système d'irrigation de l'Arghandab

Le Kandahar est le centre agricole de l'Afghanistan. La province a déjà produit suffisamment de récoltes pour nourrir le pays en entier. Cependant, après des décennies de guerre et un entretien très limité, le barrage Dahla et le système d'irrigation de l'Arghandab étaient en si mauvais état qu'il n'était plus possible de s'y fier. La production de nourriture dans la région a diminué, l'économie de Kandahar s'est affaiblie, des infrastructures agricoles essentielles sont devenues inutilisables, des emplois ont été perdus et beaucoup de fermiers se sont mis à cultiver le pavot, dont la valeur est élevée parce qu'il entre dans la production de l'héroïne.



Vue aérienne d'une partie du système d'irrigation de l'Arghandab et du barrage Dahla

Le projet de premier plan du Canada visant la réfection du barrage Dahla et du système d'irrigation de l'Arghandab, dont la valeur s'élève à près de 50 millions de dollars, a joué un rôle essentiel pour améliorer le mode de vie de la plupart des Kandaharis, puisqu'il assurerait une irrigation fiable de la province. On estime à quelque 840 000 le nombre de Kandaharis qui dépendent de l'agriculture pour gagner leur vie.

De vastes consultations menées auprès de représentants du gouvernement de l'Afghanistan et de professionnels avant le début des travaux ont grandement contribué à la planification et à la conception du projet. À la lumière de ces consultations, il a été décidé que les réparations et les mises à niveau se feraient en trois étapes et que le Canada se chargerait de la première qui comportait trois volets :

- Restaurer la fonctionnalité et la capacité du barrage et de ses canaux d'irrigation en retirant du limon et d'autres débris du système ainsi qu'en recreusant et en remodelant 500 kilomètres de canaux.
- Aider les Afghans à mettre sur pied une administration de gestion du sous-bassin de l'Arghandab, des associations de fermiers et d'utilisateurs d'eau ainsi que des organes décisionnels communautaires, lesquels sont essentiels pour coordonner l'utilisation de l'eau.
- Assurer la formation en ce qui concerne les compétences technologiques de gestion de l'eau, les essais sur les cultures et les méthodes alternatives d'irrigation ainsi que dispenser de l'enseignement agricole afin d'assurer la viabilité à long terme de l'agroéconomie locale.

Malgré d'immenses défis sur le plan de la sécurité, les travaux de réfection ont été menés à bien tout au long de nombreuses saisons sèches et saisons des pluies. Ainsi, on a pu atteindre la cible de 2011 en retirant des milliers de mètres cubes de limon et d'autres matières du réseau de canaux et en réparant des valves, des génératrices et des vannes de contrôle. Ces travaux ont permis d'améliorer le contrôle du débit d'eau et par le fait même d'augmenter la quantité d'eau disponible pour les fermiers de Kandahar.

Résultat direct de ces travaux : au printemps 2011, pour la première fois depuis des décennies de l'eau s'est rendue jusqu'à l'extrémité du système d'irrigation, plus de 90 kilomètres en aval du barrage.

Grâce à l'augmentation du débit d'eau, la province de Kandahar a connu sa première récolte de safran et sa meilleure récolte de grenades depuis des décennies. En outre, on y produit maintenant d'autres denrées de valeur, comme le safran, le miel et la menthe, et ce, grâce aux investissements du Canada effectués à l'égard de ce projet de premier plan. Même si les effets de ce projet ne seront clairement évidents qu'après la période d'ensemencement à l'été, l'augmentation du débit d'eau et la diversification des cultures qui résultent du projet favoriseront le rajeunissement de l'agroéconomie de la province. Par exemple, les estimations portent à croire qu'il y aura une nette croissance du nombre de plantations d'arbres fruitiers, avec une augmentation de 125 p. 100 de l'intensité des cultures.

L'évaluation du projet, une fois terminée au printemps prochain, devrait indiquer que 30 000 hectares de terre — 17 200 hectares avant le début du projet — profiteront de l'amélioration du débit d'eau et de l'irrigation, ce qui indique que la cible de 2001 aura été atteinte. En outre, plus de 5 000 emplois ont été créés dans le domaine de la construction grâce au projet de réfection, et on estime que plus de 5 000 emplois saisonniers seront créés dans l'économie agroalimentaire lorsque l'eau coulera dans le système d'irrigation au printemps. Là encore, les cibles du Canada ont été atteintes à l'égard de ce projet.



Le Canada a appuyé la création et l'installation d'une administration du sous-bassin pour aider à gérer l'eau disponible pour l'irrigation.

Afin que la productivité agricole de Kandahar puisse continuer de s'améliorer, les connaissances des agriculteurs locaux doivent continuer de progresser aussi. À cette fin, le Canada assurera le financement d'études de deuxième cycle (niveau de la maîtrise) pour quatre membres de la faculté d'ingénierie de l'Université de Kandahar, lesquels créeront une nouvelle faculté à l'université axée sur la gestion des ressources en eau et de l'environnement. À long terme, le gouvernement provincial pourra compter sur plus d'ingénieurs en gestion des eaux qui auront été formés localement pour voir au maintien et au fonctionnement du système d'irrigation étendu de la province. Tous les membres de la

faculté prépareront leur thèse sur le barrage Dahla ou sur le système d'irrigation de l'Arghandab, approfondissant ainsi les connaissances de la collectivité sur le système.

De plus, avec le soutien du Canada un projet de laboratoire d'analyse de l'eau et des sols a été lancé en 2011 à l'Université de Kandahar. Le nouveau laboratoire offrira des services qui aideront à déterminer les cultures les mieux adaptées à cette région de l'Afghanistan et contribuera à développer la capacité des institutions afghanes de fournir une assistance agricole améliorée aux agriculteurs locaux.

Le Canada a également soutenu les efforts afghans en vue de mettre sur pied une administration du sous-bassin du fleuve Arghandab, ainsi que des associations d'agriculteurs et des associations de consommateurs d'eau qui seront dotées des attributions traditionnelles. Ces nouveaux organismes communautaires seront chargés de prendre des décisions cruciales concernant la coordination de l'utilisation des eaux d'irrigation dans le réseau de canaux secondaires.

La formation dispensée par le Canada a permis aux responsables afghans d'apprendre à assurer l'entretien du barrage et des canaux d'irrigation, et de préserver ainsi les progrès accomplis au cours des trois dernières années.

Le Canada a également joué un rôle de soutien important auprès de plus de 11 000 agriculteurs afghans en leur distribuant des semences de blé et de l'engrais.

Aide au développement économique

Le soutien du Canada à la prestation des services essentiels ne s'est pas limité aux secteurs de l'éducation et de l'agriculture. Divers projets et initiatives ont contribué à stimuler la croissance économique à l'échelle de l'Afghanistan et ont entraîné la création d'emplois pour les Afghans, et les Kandaharis en particulier.

Le nombre d'entreprises et de coopératives en activité constitue un indicateur éloquent du succès de ces efforts. Or, le Canada a atteint la cible qu'il s'était fixée pour 2011, à savoir accroître progressivement le nombre des entreprises à Kandahar. La province a effectivement vu naître plus de 1 300 entreprises dans les principaux districts.

Le Canada a également contribué à l'octroi de microprêts au titre du Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan. Depuis que le Canada a commencé à investir dans ce programme, il a consenti des prêts à quelque 430 000 clients à l'échelle nationale (60 p. 100 des bénéficiaires ayant été des femmes), dont plus de 1 100 clients à Kandahar — soit un nombre supérieur à la cible canadienne pour 2011, qui était de 500.



Grâce au soutien du Canada, la formation professionnelle permet aux Afghans d'acquérir de nouvelles compétences et de trouver de nouveaux emplois.

Cet accès au microcrédit est un élément essentiel à la vitalité économique. Il permet en effet aux ménages à faible revenu non seulement d'acheter les produits de première nécessité dont ils ont besoin pour se nourrir et se vêtir, mais aussi de mettre sur pied une petite ou une moyenne entreprise. Nous savons également que le micro-crédit a un effet de multiplicateur de force de l'économie en général et des études démontrent que lorsque les emprunteurs utilisent leur prêt pour démarrer une nouvelle entreprise, chaque prêt permet de créer 1,5 emploi en moyenne.

Les femmes en particulier ont bénéficié de l'aide canadienne à la croissance économique sous la forme de microprêts et de formation professionnelle qui leur permettent de participer à la vie économique locale, que ce soit en vendant de la volaille ou des produits laitiers, en fabriquant des objets à vendre au marché, ou en tenant un atelier de confection.

Avec l'appui du Canada, CARE et l'Entraide universitaire mondiale du Canada mettent en œuvre le Projet de formation professionnelle pour les femmes afghanes, lequel s'adresse aux femmes vulnérables, dont les veuves et leurs filles d'âge adulte. Les compétences qu'elles acquièrent ainsi leur permettent de trouver du travail afin de subvenir aux besoins de leur famille. Grâce au projet, on a pu briser les obstacles à la démarginalisation économique des femmes afghanes auxquelles on a offert une formation en gestion des entreprises et l'accès au microfinancement. Depuis la mise en œuvre du programme, 1 976 personnes (62 p. 100 étant des femmes) ont été formées avec succès et possèdent maintenant des compétences monnayables. Ainsi, la cible initiale de 1 750 participants a été surpassée de 12 p. 100.

Grâce au projet « Par la porte du jardin » mis sur pied par le Mennonite Economic Development Associates of Canada, quelque 5 000 Afghanes ont reçu une formation sur les pratiques exemplaires à adopter en horticulture, notamment sur les nouvelles techniques agricoles et les pratiques d'après-récolte. En outre, on leur a enseigné la base en gestion des entreprises; un nombre important d'entre elles se sont d'ailleurs lancées en affaires. Les fermières ont créé des associations d'épargne et de crédit en prévision des imprévus et pour obtenir du crédit plus



© MEDA

Grâce à des fonds de l'ACDI, l'organisme Mennonite Economic Development Associates aide à la formation des fermières afghanes dans le cadre du programme Par la porte du jardin.

rapidement. De plus, le projet a aidé les femmes à accéder aux marchés locaux, y compris celui de Kaboul, pour vendre leurs récoltes de fruits et légumes. En raison du programme, la situation des femmes au foyer et au sein de leur collectivité s'est améliorée et elles peuvent participer plus librement à la prise de décisions.

La collaboration du Canada avec le Peace Dividend Trust (PDT) a également produit des résultats notables. Le PDT est une organisation primée dont les activités novatrices favorisent l'acquisition sur place et la croissance durable de petites et moyennes entreprises dans toutes les régions de l'Afghanistan. Ses solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement ont déjà contribué à une

hausse des acquisitions de biens et de services en Afghanistan, et l'organisme a facilité l'attribution de près de 1 300 contrats d'une valeur supérieure à 1,1 milliard de dollars américains à des entreprises afghanes.

Le PDT a également contribué à la création du portail des marchés du bâtiment en Afghanistan, un répertoire en ligne d'entreprises afghanes où les acheteurs locaux et étrangers peuvent trouver des fournisseurs afghans. En offrant de véritables possibilités économiques aux entrepreneurs afghans, il contribue à accroître la productivité et les recettes fiscales, et à dynamiser ainsi l'économie de l'Afghanistan.

Le Canada a appuyé la revitalisation économique, sociale et culturelle du district historique de Murad Khane à Kaboul. Autrefois un centre où florissaient divers métiers, comme la sculpture et la menuiserie, Murad Khane avait été laissé à l'abandon. Le projet consistant à offrir une formation de durée variable et un mentorat aux nouveaux entrepreneurs a donné un nouveau souffle au secteur. Il a favorisé l'amélioration des conditions de vie et stimulé l'économie tout en renforçant l'identité et les traditions afghanes.

Priorité 3 : Offrir une aide humanitaire aux populations extrêmement vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes rapatriées et déplacées à l'intérieur du territoire.

L'Afghanistan est l'un des pays les plus pauvres de la terre. En 2011, le Programme des Nations Unies pour le développement le classait au 172^e rang des 187 pays examinés selon l'Indice de développement humain. Aux prises avec des conflits persistants et des catastrophes fréquentes d'origine humaine et naturelle et disposant de moyens limités pour y faire face, l'Afghanistan a grand besoin de l'aide de la communauté internationale.

En ce qui concerne cette priorité, le Canada visait à ce qu'en 2011 l'aide humanitaire soit accessible aux populations afghanes les plus vulnérables, notamment les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur du territoire, à Kandahar et dans l'ensemble du pays.

En collaboration avec ses partenaires internationaux, le Canada a appuyé l'aide humanitaire à l'Afghanistan dans quatre domaines.

Premièrement, le Canada s'est employé à éradiquer la poliomyélite à l'échelle nationale — un de ses trois projets de premier plan en Afghanistan.

Deuxièmement, nous avons mis l'accent sur les mesures visant à promouvoir l'accès aux services de santé essentiels, en particulier pour les populations vulnérables — femmes, enfants, personnes handicapées, rapatriés et personnes déplacées à l'intérieur du territoire.

Troisièmement, afin de limiter les effets dévastateurs des mines terrestres et des engins non explosés, le Canada a apporté une contribution majeure à l'action antimines en Afghanistan, en déminant les terres et en sensibilisant la population aux dangers des mines.

Quatrièmement, le Canada a appuyé plusieurs opérations de secours aux victimes de catastrophes naturelles menées par des acteurs humanitaires qui ont distribué des secours alimentaires et des matériaux pour ériger des abris temporaires.

Éradication de la poliomyélite

En 2008, l’Afghanistan était l’un des quatre pays où la poliomyélite était considérée comme endémique. Ainsi, notre projet d’éradication de cette terrible maladie visait la vaccination de plus de sept millions d’enfants de moins de cinq ans.



Un enfant reçoit une marque après avoir été vacciné contre la poliomyélite.

Les efforts d’éradication menés par le Canada en partenariat avec l’Organisation mondiale de la santé (OMS) et l’UNICEF ont été très efficaces. Ces réalisations ont été possibles en dépit de situations difficiles, précaires et souvent dangereuses, et malgré le défi que cela représente toujours de parvenir aux enfants, surtout ceux qui habitent dans les régions les plus rurales et éloignées du pays.

La lutte contre la poliomyélite a mis à contribution des dizaines de milliers de bénévoles. À titre d’exemple, une campagne d’immunisation en 2011 a mobilisé plus de 20 000 personnes, dont environ 250 coordonnateurs de district, 1 500 superviseurs de groupe, 17 200 bénévoles pour administrer les vaccins, 260 observateurs et plus de 1 900 mobilisateurs communautaires (souvent des chefs religieux, des enseignants et des travailleurs communautaires de la santé). On élabore et met en œuvre de nouvelles stratégies novatrices pour maximiser la portée des campagnes d’immunisation. On a ainsi tenté de joindre les enfants hors de chez eux par l’intermédiaire d’équipes ambulantes à des postes de contrôle, dans des gares d’autobus et dans les marchés.

Les enfants afghans et pakistanais franchissent constamment la frontière entre les deux pays, rendant d’autant plus difficile l’éradication de la maladie. Pour parer à cette difficulté, des équipes de vaccination ont été postées à la frontière pour vacciner les enfants qui arrivent du Pakistan ou qui s’y rendent. En plus, des équipes d’éradication de la poliomyélite ont tenu des réunions transfrontalières pour échanger des renseignements sur les moyens d’améliorer la qualité de la campagne d’éradication de la poliomyélite et pour amorcer un programme de planification conjointe.

Globalement, le Canada continue de faciliter la vaccination de plus de sept millions d’enfants à l’échelle du pays au moyen de campagnes de vaccination régulières. Le nombre de nouveaux cas de poliomyélite a baissé de 38 cas déclarés en 2009 à 25 en 2010 — principalement dans les régions du Sud de l’Afghanistan. Malheureusement, toutefois, un certain nombre de facteurs, dont une connaissance accrue au sein de la population des signes et des symptômes de la poliomyélite et des systèmes de surveillance améliorés, ont fait augmenter le nombre de cas déclarés en 2011, qui a atteint 80.

Les gouvernements de l’Afghanistan et du Pakistan se sont engagés à éradiquer la poliomyélite sur leur territoire respectif. Le Canada continue d’appuyer ces efforts en Afghanistan en octroyant des subventions à l’OMS et à l’UNICEF pour l’éradication de cette maladie. D’autres activités qui reçoivent l’appui du Canada comprennent l’obtention de vaccins, les campagnes de vaccination, l’aide technique et le suivi.

Services de santé

Le Canada a travaillé avec le gouvernement afghan à accroître les services de santé pour la population afghane (les femmes enceintes, les mères et les enfants, en particulier) dans le Sud du



Le Canada a appuyé le programme communautaire de formation et d’accreditation des sages-femmes, lequel procure aux Afghanes de meilleures possibilités de survie.

pays où les services de santé sont inadéquats, surtout dans la province de Kandahar. Il a collaboré avec différents partenaires pour assurer des services de santé essentiels (conseils en matière de santé, soins d’urgence, soins de suivi) en vue de réduire la mortalité maternelle et infantile. Un hôpital, des dispensaires, des centres de réadaptation physique et une maison des naissances ont bénéficié d’une aide au fonctionnement.

On a également augmenté les services de santé essentiels de qualité et amélioré l’accès à ceux-ci pour les populations vulnérables. Le Canada a aidé à former plus de 2 000 travailleurs de la santé, dont des médecins, des infirmières, des sages-femmes et

des intervenants en santé communautaire à Kandahar. La cible du Canada pour 2011 était la formation de 500 travailleurs de la santé.

En outre, d’importantes contributions canadiennes ont permis d’améliorer l’état nutritionnel des femmes enceintes et des enfants âgés de moins de cinq ans. Par exemple, le projet de nutrition d’urgence en Afghanistan, qui reçoit l’appui de l’Initiative pour les micronutriments, financée par le Canada, visait à réduire les carences alimentaires au sein de ces groupes. En effet, plus de 230 000 enfants de moins de cinq ans ont chacun reçu 60 sachets de micronutriments multiples en poudre, et près de 128 000 femmes enceintes ou qui allaitent ont reçu des suppléments de fer et d’acide folique pendant 180 jours. Ces mesures aident à réduire la mortalité maternelle, les complications pendant la grossesse et les anomalies congénitales.

Le Canada a aussi appuyé des mesures visant à enrayer la tuberculose, fléau encore très répandu en Afghanistan. En appuyant le Programme national de lutte contre la tuberculose, le Canada a renforcé la capacité du ministère afghan de la Santé publique de soigner cette maladie, surtout à Kandahar. L’Afghanistan et le Pakistan ont tenu la toute première réunion transfrontalière sur la lutte contre la tuberculose, et des ateliers communautaires ont été offerts aux femmes afin de les sensibiliser aux mesures de prévention et de contrôle.

Le Canada a également appuyé financièrement l'affectation auprès du ministère afghan de la Santé publique d'un conseiller technique chargé d'assurer un mentorat sur place et de fournir des avis stratégiques sur la hiérarchisation, la planification et la gestion efficace des services de santé essentiels. Le ministère de la Santé publique a continué de bénéficier d'une assistance canadienne pour accroître l'accès aux médicaments. Des mécanismes de contrôle de la qualité ont ainsi été mis en place tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de distribution.

Les services de santé de base, dont bénéficiait moins de 10 p. 100 de la population sous le régime taliban, sont maintenant assurés à environ 85 p. 100 des Afghans.

Dans le cadre de son engagement pour la période de 2011 à 2014, le Canada maintiendra son appui aux efforts de l'Afghanistan pour renforcer son réseau national de la santé. Nous soutiendrons les activités de lutte contre la poliomyélite et d'autres projets visant à assurer plus de services de santé de qualité pour tous et l'accès à ceux-ci. L'aide au développement qu'assure le Canada dans le secteur de la santé sera axée sur les mères, les nouveau-nés et les enfants de moins de cinq ans. Ceci découle de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants adoptée sous l'impulsion du Canada au Sommet du G8 de 2010. Les principaux problèmes visés seront les déficiences des services de santé, le fardeau des maladies et la malnutrition.

Déminage du territoire afghan

La présence de mines terrestres est lourde de conséquences pour l'Afghanistan. Ces conséquences vont des blessures horribles qu'elles peuvent causer aux répercussions



Le Canada a aidé au déminage et à la sensibilisation aux risques liés aux mines en Afghanistan.

économiques attribuables à l'inaccessibilité de tant de terres arables.

Le Canada a appuyé le Programme d'action contre les mines pour l'Afghanistan et les résultats de nos mesures antimines ont largement dépassé les cibles établies en 2008. À la fin septembre 2011, plus de 772 kilomètres carrés de terres avaient été déminés, soit bien au-delà de la cible initiale de 500 kilomètres. D'autre part, plus de 650 000 personnes ont bénéficié de la sensibilisation aux dangers des mines, alors que la cible était de 200 000. Grâce en partie au soutien du Canada,

16 000 enseignants spécialement formés font maintenant de la sensibilisation aux mines dans toutes les régions de l'Afghanistan.

On ne saurait exagérer l'effet bénéfique de l'action antimines entre 2008 et 2011; le nombre de victimes des mines terrestres a chuté, et l'enlèvement des mines et des engins non explosés permet de recommencer à cultiver les terres arables. Le Programme d'action contre les mines pour l'Afghanistan prévoit également des projets de déminage communautaires conçus par des partenaires afghans en étroite collaboration avec les chouras et les CDC. À l'importance des

travaux de déminage eux-mêmes s'ajoute la stimulation de l'économie des petites collectivités rurales grâce au versement de salaires et à la mise en valeur des terres déminées.

Aide humanitaire aux populations vulnérables

Par l'entremise de ses partenaires canadiens et internationaux, le Canada a fourni des secours humanitaires considérables au peuple afghan lorsqu'il en avait le plus grand besoin.



L'aide financière canadienne a permis au Programme alimentaire mondial de distribuer plus de 95 000 tonnes métriques de nourriture aux Afghans dans le besoin.

Une catastrophe naturelle survenant en période de conflit, par exemple, entraîne souvent une grave crise humanitaire et représente une menace d'autant plus grande pour la sécurité humaine. En Afghanistan, de telles catastrophes sont malheureusement fréquentes et leurs répercussions sont dévastatrices.

Quand, entre le printemps 2010 et l'été 2011, certaines parties du Kandahar et du Jawzjan ont été frappées par de graves inondations et des avalanches, le Canada a apporté son soutien à des partenaires humanitaires comme CARE Canada pour la distribution de trousse d'urgence — couvertures, bâches, ustensiles et autres articles non alimentaires — aux familles les plus vulnérables dans les régions sinistrées.

Le Canada a également soutenu le travail humanitaire des organismes de l'ONU, des organisations non gouvernementales et des autorités afghanes après de nombreux séismes en Afghanistan entre 2008 et 2011. Les sinistrés ont souvent reçu un abri, des aliments, de l'eau et des soins de santé.

En 2011, des pluies torrentielles ont de nouveau provoqué des crues subites dans le Centre, l'Est et le Sud de l'Afghanistan; 16 provinces et jusqu'à 200 000 personnes ont été touchées. La nécessité de répondre aux besoins du grand nombre d'Afghans revenant des zones inondées du Pakistan voisin intensifiait aussi la pression sur le gouvernement de l'Afghanistan. Le Canada a contribué financièrement aux interventions d'urgence par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), entre autres.

Pour ce qui est de l'aide alimentaire, le Canada a dépassé la cible qu'il s'était fixée en matière de soutien à la distribution de vivres aux Afghans démunis, en s'associant à cette fin au PAM.

À l'heure actuelle, toutefois, l'Afghanistan est en proie à une grave sécheresse, et plus de 2,4 millions de personnes sont considérées comme étant en situation de grande insécurité alimentaire dans 14 provinces du Nord et du Centre. Le PAM assure l'assistance aux victimes de la sécheresse en étroite coordination avec le gouvernement afghan et les organismes non

gouvernementaux. Les contributions du Canada permettent de distribuer des rations alimentaires à quelque 1,2 million de personnes dans les régions touchées.

Plusieurs autres programmes du PAM ont bénéficié d'un appui financier du Canada, en particulier : « Achats au service du progrès », un projet dans le cadre duquel le PAM achète du blé aux petits agriculteurs et le distribue dans d'autres régions du pays; « Vivres contre formation », qui aide certains des habitants les plus vulnérables de l'Afghanistan à acquérir des compétences monnayables; « Vivres contre travail » et « Vivres contre biens », deux programmes qui aident les Afghans dans le besoin à satisfaire leurs besoins alimentaires en échange de leur participation à la construction ou à la réfection de biens collectifs.

Le Canada a également appuyé les opérations d'assistance financière et technique du CICR destinées à renforcer la capacité du Croissant-Rouge afghan, dont les 17 000 bénévoles déployés partout en Afghanistan possèdent la formation nécessaire pour répondre aux besoins des gens, surtout dans le Sud. Ce vaste réseau local de bénévoles, à l'œuvre dans toutes les provinces du pays, permet d'atteindre un grand nombre de personnes touchées par les conflits dans les régions éloignées et difficiles d'accès.

Afin de favoriser la réintégration des personnes rapatriées et déplacées, le Canada a apporté son soutien aux opérations humanitaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Afghanistan. À titre d'exemple, en 2010, avec l'appui du Canada, le HCR a pu verser une aide financière à plus de 118 000 réfugiés afghans et à 3 400 personnes déplacées pour faciliter leur réintégration initiale. De plus, le HCR a érigé quelque 17 000 abris à l'intention de familles rapatriées en situation de vulnérabilité et a réalisé plus de 80 projets de génération de revenus et d'approvisionnement en eau dont ont bénéficié plus de 138 000 personnes dans le besoin.

Le Canada continue de veiller, en collaboration avec le gouvernement afghan, ses partenaires onusiens et des organisations non gouvernementales locales, à ce que les collectivités et les organismes afghans soient en mesure d'intervenir efficacement pour atténuer les répercussions des conflits, des catastrophes naturelles et des problèmes de santé. Étant conscient des besoins persistants des Afghans, le Canada continuera d'appuyer l'assistance humanitaire dans le cadre de son nouvel engagement.

Priorité 4 : Renforcer la sécurité frontalière et faciliter le dialogue bilatéral entre les autorités afghanes et pakistanaises.

Les progrès en matière de sécurité, de gouvernance et de développement en Afghanistan passent aussi par une gestion resserrée de la frontière afghano-pakistanaise en vue d'empêcher le passage d'insurgés et les activités criminelles tout en facilitant les voyages et le commerce légitime.

Au chapitre de la sécurité frontalière, le Canada s'est donné comme objectif de faire en sorte qu'en 2011, les institutions afghanes, en coopération avec celles du Pakistan, soient davantage en mesure de gérer la frontière et de stimuler le développement économique dans la région. Le Canada s'est associé à un vaste effort international visant à sécuriser la frontière afghane en

aidant le gouvernement de l’Afghanistan à assurer une meilleure gouvernance dans les zones frontalières.

Coopération régionale - le Processus de Dubaï

Le Canada a joué un rôle déterminant dans l’élaboration et la mise à exécution du plan d’action du Processus de Dubaï. Cet accord conclu par l’Afghanistan et le Pakistan en mars 2009 recommande des projets conjoints de coopération frontalière dans les domaines de la lutte contre les stupéfiants, de l’exécution de la loi et de la gestion du passage des voyageurs et des marchandises.

Le Processus de Dubaï (aujourd’hui connu sous le nom de Processus de coopération entre



l’Afghanistan et le Pakistan) est désormais le mécanisme reconnu pour le dialogue entre l’Afghanistan et le Pakistan sur la gestion de la frontière. Les projets réalisés dans le cadre du Processus comprennent le soutien aux centres de traitement de la toxicomanie et des mesures visant à interdire l’expédition de précurseurs chimiques de l’héroïne. Environ 16 tonnes de ces produits chimiques ont été saisies en 2010. Les autorités pakistanaises qui ont effectué cette saisie avaient été formées grâce à un programme conjoint financé par le Canada auquel l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et l’Organisation mondiale des douanes ont pris part.

Le Canada a aidé les Afghans à réduire leur dépendance à l’égard de la production d’opium et à accroître la productivité de différents secteurs agricoles, comme la culture du blé.

D’après l’UNODC, l’héroïne vendue au Canada provient surtout de l’Afghanistan. Les quantités saisies au Canada ont augmenté en flèche, passant de 16 kilogrammes en 2007 à 102 kilogrammes en 2008 et 213 kilogrammes en 2009. L’augmentation en 2009 est attribuable à une seule cargaison maritime de 108 kilogrammes d’héroïne d’origine afghane.

Conscient de la nécessité absolue d’endiguer le trafic du pavot à la frontière afghano-pakistanaise, le Canada a contribué entre 2009 et 2011 à la lutte contre les stupéfiants menée par l’UNODC, et plus particulièrement à son travail en faveur du Processus de coopération entre l’Afghanistan et le Pakistan. Aux termes de celui-ci, un bureau de liaison a été mis sur pied au passage frontalier de Torkham, situé au col de Khyber, des opérations conjointes de lutte contre les stupéfiants ont été organisées, et le personnel frontalier a été formé et encadré.

La formation de base dispensée à la police des stupéfiants a également produit de bons résultats : au cours du premier semestre de 2011, les 961 opérations signalées ont permis de saisir 25 000 kilogrammes d’opium, 18 000 kilogrammes d’héroïne, 20 000 kilogrammes de hachisch, 53 kilogrammes de morphine et 48 000 kilogrammes de précurseurs chimiques. Plus récemment, le 30 octobre 2011, le gouverneur de la province d’Helmand, dans le Sud, où la culture du pavot

est très répandue, a déclaré que la police des stupéfiants avait saisi 4 975 kilogrammes de précurseurs chimiques et 15 kilogrammes d'opium.

Parmi les autres réalisations permises par le Processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan, les gouvernements des deux pays se sont chacun engagés à harmoniser leurs plans d'infrastructure frontalière au passage de Torkham, situé au col de Khyber. Avec l'aide du Canada et de l'UNODC, l'Afghanistan a ouvert son premier bureau de liaison à la frontière afin de mieux contrôler l'application de la loi au passage de Torkham. Par la suite, le Pakistan a ouvert son propre bureau de liaison sur son territoire. Ces bureaux permettent d'assurer une coordination améliorée entre les agents responsables de la lutte contre les stupéfiants et ceux chargés de l'application de la loi. L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a donné deux ateliers sur la gestion du risque aux agents de liaison frontaliers afghans et pakistanais.

En avril 2011, les sous-ministres responsables de l'Afghanistan et du Pakistan ont également approuvé et signé un plan d'action aux termes du Processus de coopération qui définit un cadre de coopération jusqu'en 2013. La mise en place d'un mécanisme durable pour la tenue de discussions régulières de fond sur un vaste éventail de questions frontalières signifie que le Canada a atteint l'objectif pour 2011 de favoriser le dialogue entre l'Afghanistan et le Pakistan.

Les relations entre les deux pays sur les plans de la politique et de la sécurité sont toutefois très complexes, et la tension règne depuis qu'une frappe aérienne de l'OTAN à la frontière le 26 novembre dernier a causé la mort de 24 soldats pakistanais. Le gouvernement pakistanais a réagi en fermant sa frontière avec l'Afghanistan et en se retirant de la Conférence internationale sur l'Afghanistan qui a eu lieu à Bonn, en Allemagne, le 5 décembre 2011.

Vu l'importance cruciale de l'harmonie entre ces deux pays, l'engagement du Canada en matière de diplomatie régionale en Afghanistan se prolongera jusqu'en 2014. En particulier, dans la foulée des réalisations antérieures, le Canada continuera de faciliter le dialogue entre l'Afghanistan et le Pakistan dans le cadre du Processus de coopération, permettant ainsi aux deux pays d'améliorer la gestion des problèmes transfrontaliers qui menacent la stabilité régionale. Le Canada travaillera aussi à susciter le dialogue et la coopération entre les pays de la région.

Police frontalière

Parmi les autres réalisations liées à cette priorité, le Canada a appuyé la nouvelle Faculté de police frontalière afghane située à l'Académie nationale de police de Kaboul. Cette capacité de formation additionnelle profitera particulièrement aux agents de rang supérieur. Le Canada a aussi terminé la construction du Centre conjoint de coordination de district à Spin Boldak, situé dans la province de Kandahar, près de la frontière afghano-pakistanaise.

En outre, le Canada a affecté un policier civil de haut rang à titre de mentor auprès de la police frontalière afghane dont les fonctions consistaient à faciliter la planification des opérations frontalières par tous les intervenants et à appuyer les enquêtes sur la corruption. Un officier militaire canadien continue de jouer un rôle consultatif auprès de la police frontalière.

Facilitation du passage des voyageurs et des marchandises

Des frontières bien gérées sont essentielles au développement économique durable, ainsi qu'à la stabilité et à la sécurité à long terme de l'Afghanistan.

L'ASFC a apporté son concours à l'effort pangouvernemental du Canada en collaborant avec ses partenaires internationaux et les ministères afghans des Douanes et des Finances à l'établissement de services douaniers efficaces et modernes.

Ceci comprenait notamment le déploiement de spécialistes des douanes de l'ASFC qui ont adapté des modules de formation basés sur les normes de l'Organisation mondiale des douanes à l'usage de l'Académie nationale afghane des services douaniers à Kaboul, où l'on a formé des recrues et des fonctionnaires du ministère afghan des Douanes. L'Académie a aussi bénéficié des services d'un doyen adjoint et d'un formateur principal mis à sa disposition par l'Agence. Toutes les cibles du Canada à ce chapitre ont été atteintes, voir dépassées.

Au total, 201 fonctionnaires des douanes afghanes répartis en quatre groupes ont été formés à l'Académie entre janvier et octobre 2010, et la première Afghane à devenir douanière a terminé sa formation en mars 2010. Dix gestionnaires afghans des douanes ont reçu une formation en gestion supérieure en novembre 2010. En même temps, l'ASFC a encadré trois fonctionnaires afghans des douanes qui sont devenus instructeurs à l'Académie.

De concert avec la population locale, le gouvernement afghan a travaillé avec le Canada et les États-Unis à construire le nouveau poste frontalier à Weish, à Kandahar. Cette installation rehaussera les capacités d'administration des formalités d'immigration et de douanes, de perception de nouvelles recettes et de contrôle du passage transfrontière de marchandises et de voyageurs. Les contributions du Canada à ce projet ont pris fin.

Sécurité et coopération au cœur de l'Asie

Le 2 novembre 2011, la Conférence internationale sur l'Afghanistan : sécurité et coopération au cœur de l'Asie, a eu lieu à Istanbul, en Turquie. Cet événement présidé par le gouvernement de la Turquie visait à favoriser une coopération accrue entre l'Afghanistan et ses partenaires régionaux et soulignait la nécessité d'un effort concerté de stabilisation et de développement économique. Ce fut pour l'Afghanistan, en tant qu'État souverain, une occasion importante de présenter sa propre vision de son avenir dans un cadre régional.



Le Canada facilite le dialogue entre l'Afghanistan et le Pakistan sur leur frontière commune.

Priorité 5 : Contribuer à renforcer la capacité de l’Afghanistan à se gouverner de façon démocratique par la mise en place d’institutions publiques et de processus électoraux efficaces et responsables.

Les institutions publiques en Afghanistan ont connu des décennies de conflits et de corruption qui ont nourri une méfiance systémique à l’égard du gouvernement au sein de la population afghane. Bâtir la capacité démocratique du pays est devenu prioritaire pour le Canada, dans la mesure où une gouvernance améliorée était considérée comme une condition préalable à la réalisation de nos autres objectifs prioritaires à Kandahar.



© UNAMA
Membres du Parlement de l’Afghanistan pendant la 4^e séance d’ouverture.

Selon l’objectif canadien correspondant à cette priorité, en 2011, les institutions locales, provinciales et nationales, surtout dans la province de Kandahar, feraient preuve d’une capacité accrue de gouvernance démocratique, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de programmes et de services et les délibérations à ce sujet, ainsi que la conduite

d’élections démocratiques. Plus précisément, le Canada a défini sept cibles visant à améliorer la gouvernance démocratique, les institutions et le soutien public. Plus particulièrement, la contribution du Canada comprenait la promotion de la réforme électorale, la prise de mesures de lutte contre la corruption, le soutien des droits de la personne, et des initiatives pour accroître la capacité des institutions publiques.

Après 30 années de conflits, de différences culturelles au chapitre de la gouvernance et de répression de la démocratie sous le régime taliban, donner suite à cette priorité a posé d’immenses difficultés tout au long de la période de 2008 à 2011. D’importants progrès ont néanmoins été accomplis.

Développement démocratique

Dans le domaine de la réforme électorale, le Canada s’est employé à améliorer la participation des femmes à la vie politique que ce soit à titre d’électrices, de candidates ou de fonctionnaires électorales, à assurer l’éducation civique et la supervision des préparatifs en vue des élections, et à exhorter le gouvernement à tirer profit de l’expérience acquise lors des élections entachées de 2009 et de 2010 pour entreprendre des réformes électorales.

Afin de soutenir le processus électoral, le Canada a également fourni une assistance technique et financière en collaboration avec des partenaires comme le Programme des Nations Unies pour le développement (depuis juillet 2008), le National Democratic Institute (mars 2009), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM, devenu ONU Femmes) [juillet 2009] et la Asia Foundation (juillet 2009).

Le Canada a fourni une aide financière au projet de renforcement des capacités juridiques et électorales pour demain (ELECT), lequel a permis de faciliter le déroulement des élections de 2009 à la présidence et aux membres des conseils provinciaux, et celui des élections parlementaires de 2010. Le programme a également permis à la Commission électorale indépendante de recruter et de former du personnel temporaire pendant les élections, et de se procurer et distribuer du matériel partout au pays à temps pour la tenue des élections.



Une femme montre sa carte d'électrice après avoir voté.

La tenue d'élections nationales en Afghanistan est une tâche monumentale. Outre les problèmes de sécurité, la logistique est particulièrement difficile. Ainsi faut-il prévoir des bureaux de vote séparés pour les hommes et les femmes, et faire transporter les bulletins de vote destinés à certaines régions éloignées à dos d'âne et de mulet. Les allégations de fraude à la suite des élections de 2009 à la présidence et aux conseils provinciaux portent à croire qu'il faudra appuyer pendant un certain temps le développement démocratique en Afghanistan.

Signe de l'apparition de pratiques démocratiques, les allégations de corruption de 2009 ont néanmoins été examinées par une Commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections (CTPE) dont trois des cinq membres avaient été désignés par les Nations Unies. Le Canada a aidé à mettre sur pied la CTPE et s'est élevé publiquement contre le décret présidentiel signé par le président Karzaï qui aurait eu pour effet de modifier la loi électorale de l'Afghanistan et de diminuer l'indépendance de la CTPE en accordant au président le pouvoir d'en nommer les membres. Le décret a été rejeté par la chambre basse du Parlement afghan.

La création de la CTPE et de la Commission électorale indépendante dirigée par l'Afghanistan a représenté un grand pas vers la réforme démocratique et conféré une légitimité accrue au processus électoral aux yeux du peuple afghan.

En outre, le Canada a beaucoup mis l'accent sur la promotion de la participation des femmes à la vie politique lors des élections de 2009 et de 2010. En plus de soutenir les efforts pour encourager les femmes à voter, le Canada a appuyé des programmes de sensibilisation des électeurs et de soutien aux femmes candidates, et a aidé à mettre en place un service de soutien téléphonique à l'intention des femmes en politique qui a répondu à des centaines d'appels.

En 2009, 328 femmes ont brigué une charge électorale en Afghanistan, soit un nombre record qui représente une augmentation de 25 p. 100 par rapport aux élections de 2005 aux conseils provinciaux. À l'échelle nationale, des femmes ont remporté 121 sièges aux conseils provinciaux; 20 de ces femmes ont remporté la victoire contre des adversaires sans l'aide du système des sièges contingentés.

En prévision des élections aux conseils provinciaux, le National Democratic Institute (NDI), que subventionne l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a organisé et animé des ateliers à l'intention de 225 candidates prenant part à la campagne. Ces ateliers étaient expressément adaptés aux besoins des femmes dans toutes les régions du pays. Après l'installation des conseils provinciaux, le NDI a tenu un programme d'orientation auquel ont



Des millions d'Afghans ont voté pour élire leurs représentants provinciaux et leur président.

participé 111 conseillères nouvellement élues. De plus, l'Institut a réuni à l'occasion d'un symposium post-jirga sur la paix 73 conseillères, parlementaires, membres de mouvements de la société civile et journalistes afin d'élaborer des stratégies pour accroître le rôle des femmes dans les processus politiques et l'édification de la paix.

L'élection du 18 septembre 2010 de la Wolesi Jirga (chambre basse du Parlement) a constitué pour le gouvernement national et pour les institutions électorales une occasion capitale de démontrer leur volonté d'appliquer les leçons tirées des graves

problèmes qui ont entaché les élections de 2009 à la présidence et aux conseils provinciaux. Par l'entremise du programme ELECT du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Canada a apporté un appui considérable aux organismes électoraux afghans chargés d'assurer la planification et l'administration de ces élections et de mettre à profit l'expérience de 2009, notamment en prenant des mesures antifraude.

Fait à noter, les femmes ont posé leur candidature avec plus d'assurance en 2010. Elles ont été 406, un nouveau sommet, à briguer les suffrages cette fois, comparativement à 347 aux élections de 2005. Les femmes ont obtenu 69 des 249 sièges à la Wolesi Jirga, 18 d'entre elles sans l'aide du système des sièges contingentés. Par conséquent, la Wolesi Jirga est composée à 27 p. 100 de femmes.

Le Canada a fourni du matériel électoral et financé la formation de 248 candidates provenant de 31 provinces — soit 62 p. 100 de l'ensemble des candidates aux élections de 2010 à la Wolesi Jirga. Parmi les 69 élues au Parlement, 25 — ou 36 p. 100 — avaient assisté aux ateliers organisés en prévision de la campagne. Trente-cinq femmes provenant de 24 provinces — soit 51 p. 100 de toutes les parlementaires — ont assisté aux séances d'orientation financées par l'ACDI et données par le NDI. Le NDI pour sa part a constaté chez les participantes une connaissance améliorée des lois, des règlements et de la procédure parlementaire.

Les partenaires du projet ont également renseigné des milliers d'électrices sur leurs droits démocratiques au moyen d'émissions de radio, de productions théâtrales et de rencontres en personne. En augmentant la participation des femmes aux élections de 2009 et de 2010 et leur présence au nombre des représentants élus, le Canada a contribué à instaurer un climat favorable à la prise de parole des femmes sur les enjeux de société, à leurs candidatures pour des charges politiques — un climat où elles peuvent gouverner efficacement et participer véritablement à tous les aspects de la vie collective et politique.

Le Canada a également travaillé en association étroite avec les autorités afghanes et la communauté internationale au renforcement du processus électoral dans le cadre d'un vaste effort de longue haleine dont l'objectif est de marginaliser l'insurrection et d'aider à raffermir durablement les liens entre le gouvernement et le peuple de l'Afghanistan. L'engagement du Canada à soutenir les élections de 2009 et de 2010 par l'entremise du PNUD a été entièrement rempli.

Certains autres efforts ont échoué sur les difficultés considérables que pose toute réforme électorale en Afghanistan. Par exemple, les problèmes de sécurité ont nui à la collecte de renseignements complets dans le cadre du recensement, et la participation aux scrutins, voire les occasions de voter, s'en sont trouvées réduites.

Au total, près de 4,5 millions d'électeurs ont néanmoins été inscrits au registre pour les élections de 2009 et de 2010. Ce nombre est de beaucoup supérieur à la cible combinée, qui était de 2,5 millions d'inscrits additionnels. La participation des femmes au processus électoral depuis 2009 atteste clairement que les droits politiques et civiques des Afghanes ont beaucoup progressé depuis l'époque des talibans.

Lutte contre la corruption

La corruption constitue toujours un des plus grands défis qui se posent en Afghanistan. Elle mine la croissance économique et la bonne gouvernance et engendre la méfiance à l'égard du gouvernement. Par conséquent, une gouvernance ferme et responsable est vitale pour que le pays se redresse et des mesures de lutte contre la corruption sont essentielles pour gagner la confiance du peuple afghan envers leurs institutions de gouvernance.

Au titre de cette priorité, le Canada a réalisé un certain nombre de projets pour aider le gouvernement de l'Afghanistan à combattre la corruption. Ainsi, il a affecté un conseiller auprès du bureau du procureur général afghan, a chargé des mentors de police d'aider à élaborer une stratégie de lutte contre la corruption pour le ministère de l'Intérieur, et a pris des mesures pour développer la capacité du gouvernement de se doter de systèmes financiers solides et d'assurer une saine gestion financière. Au nombre de ces mesures figurent la participation aux travaux du groupe de travail sur le programme d'encouragement du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, le soutien au programme intérieur du gouvernement pour la perception de recettes, la déclaration des actifs, et la réforme du secteur public. Le Canada a aussi apporté un soutien déterminant aux efforts du gouvernement afghan pour renforcer la gestion des finances publiques et combattre la corruption, et plus précisément à la vérification juricomptable de la Banque de Kaboul en 2011.

De plus, en janvier 2010, à la Conférence de Londres, le gouvernement de l'Afghanistan s'est engagé à établir des repères et des plans explicites en ce qui a trait aux principaux facteurs de corruption. C'est ainsi qu'il a chargé le Bureau supérieur de supervision d'enquêter sur la corruption et de punir les coupables. Le Canada a participé activement à une initiative internationale issue de la Conférence de Londres, à savoir la mise sur pied du Comité de surveillance et d'évaluation, organe mixte de l'Afghanistan et de la communauté internationale

qui observe de façon indépendante l'application des mesures de lutte contre la corruption. Le Comité suit les travaux du Bureau supérieur de supervision.

Grâce au projet de responsabilisation et de transparence, l'ACDI aide le ministère afghan de l'Éducation à faire meilleure figure à ce chapitre. Le Ministère a entrepris de faire des évaluations de la vulnérabilité à la corruption. On a élaboré un plan provisoire en vue de la mise en œuvre au sein du Ministère des recommandations qui découleront des évaluations. De plus, le soutien du Canada a permis au Ministère de créer un processus pour traiter les plaintes et mener des enquêtes, et d'établir plusieurs bureaux des plaintes ainsi qu'un Bureau de promotion de l'intégrité au sein même du Ministère.

Il est essentiel de mener une action soutenue contre ce fléau pour améliorer la gouvernance en Afghanistan et renouer le lien de confiance entre le peuple afghan et son gouvernement. Le Canada continuera pour sa part d'exhorter l'Afghanistan à se doter d'institutions démocratiques solides et responsables.

Soutien en faveur des droits de la personne

Les citoyens doivent se sentir appuyés et respectés dans leurs droits fondamentaux pour que règne la confiance à l'égard des institutions de gouvernance et de la société civile.

Au cours de la période de 2008 à 2011, le Canada a été le pays qui a versé les dons les plus importants pour la promotion des droits de la personne en Afghanistan. Notre contribution à la Commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan (CIDPA) lui a permis de mieux promouvoir et protéger les droits des Afghans, en particulier ceux des femmes et des minorités. La CIDPA — seul organe afghan doté des moyens nécessaires et investi du mandat constitutionnel de promouvoir, de protéger et de surveiller les droits de la personne, et de documenter les atteintes à ces droits — a assuré à environ 10 000 représentants politiques, enseignants, travailleurs de la santé, policiers, avocats et militaires une formation sur leurs fonctions et responsabilités en ce qui concerne la promotion et la protection des droits fondamentaux de leurs concitoyens.

Le 1^{er} janvier 2011, le Canada a assumé la présidence du comité des donateurs de la CIDPA, dont le mandat consiste à coordonner le soutien à cette commission et à assurer la liaison entre la Commission et les intervenants, notamment les donateurs et le gouvernement afghan. La Commission a continué de renforcer son leadership en organisant des activités de formation et de sensibilisation, entre autres.

Avec l'appui d'un d'expert-conseil canadien, la CIDPA a élaboré un plan d'action stratégique 2010-2013 selon lequel 30 p. 100 de son budget doit provenir du gouvernement national —



© UNAMA

Le président de la CIDPA, Sima Samar, se joint au représentant spécial des Nations Unies en Afghanistan, Kai Eide, lors d'une conférence de presse conjointe.

conformément aux engagements pris à la Conférence de Kaboul et appuyés par la communauté internationale. Cette réalisation administrative cruciale permettra d'assurer la pérennité des activités de la Commission.

Depuis sa création, la CIDPA axe ses efforts sur les objectifs suivants : renforcer la primauté du droit, mettre fin à l'impunité et améliorer la législation nationale afin de la rendre davantage conforme aux traités internationaux sur les droits de la personne. La Commission a réussi à publier plusieurs rapports sur le respect des droits politiques ainsi qu'à tenir les médias au courant, en toute indépendance, de la situation des droits de la personne en Afghanistan.

Grâce à la CIDPA, la situation des droits de la personne s'est beaucoup améliorée. Ce succès est attribuable surtout à ses efforts de représentation touchant les lois et les politiques, de surveillance, de renforcement des capacités et de sensibilisation. À part les domaines où elle ajoute nettement de la valeur, la Commission a grandement contribué à institutionnaliser et à légitimer le débat sur les droits de la personne, de même qu'à ménager un espace politique pour d'autres efforts en faveur des droits de la personne en Afghanistan.

Citons à titre d'exemple la supervision par la CIDPA des détenus et des centres de détention, et ses interventions ayant permis d'assurer un large accès aux installations. On lui doit également l'amélioration des conditions de détention et la prise de conscience des droits juridiques par le personnel des centres de détention et les détenus. On lui attribue par ailleurs la mise en place d'un système rigoureusement efficace de traitement et de renvoi des cas de violence familiale, la sensibilisation à ce problème et l'ouverture d'un débat sur la question.

De plus, l'organisation non gouvernementale canadienne Droits et démocratie a bénéficié de l'aide du gouvernement du Canada pour aider le comité de rédaction des textes de droit familial à mettre au point une série de recommandations. Le ministère de la Condition féminine a présenté ces recommandations au ministère de la Justice en avril 2010. Droits et démocratie a formé 180 formateurs en milieu communautaire venant de six provinces; la plupart d'entre eux ont ensuite offert la même formation à d'autres et ont engagé le dialogue avec leurs concitoyens sur les droits de la femme, le droit de la famille et les contrats de mariage. Des ateliers sur les techniques de revendication ont été offerts aux organisations de la société civile ainsi qu'aux défenseurs des droits de la femme. Des émissions radiophoniques mensuelles sur les questions intéressant les femmes sont diffusées par sept stations afghanes.

Fait important, l'engagement du Canada en matière de politiques s'est doublé d'un soutien aux programmes liés aux droits de la personne en Afghanistan, en particulier ceux des femmes et des jeunes filles. En 2009, par exemple, le Canada s'est allié à des acteurs afghans et internationaux pour prôner la révision de la loi sur le statut personnel des chiites de manière à assurer le respect et la protection des droits des Afghanes.

De même, le Canada s'est employé activement aux conférences de Londres et de Kaboul en 2010 à obtenir que le gouvernement afghan s'engage à accélérer la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes de l'Afghanistan et à appliquer sa nouvelle loi sur l'élimination de la violence envers les femmes. Le Canada reste bien déterminé à favoriser la protection des droits des femmes et des jeunes filles en Afghanistan.

Renforcement des capacités des institutions publiques et de la société civile

Pour donner suite à cette priorité, le Canada s'est concentré sur des initiatives réalisées en collaboration avec des responsables afghans en vue de préserver et d'améliorer la gouvernance démocratique qui a nécessité tant d'efforts.

Dans le cadre du Programme de solidarité nationale (PSN), le Canada a appuyé la mise sur pied dans une bonne partie de l'Afghanistan de conseils de développement communautaire (CDC) démocratiquement élus. Grâce aux subventions du PSN, les collectivités ont les moyens de réaliser des projets de développement communautaire essentiels : construction et réfection de routes, aqueducs et installations sanitaires, irrigation, électricité et enseignement. Les plus de 27 900 CDC ainsi créés permettent aux collectivités de prendre leur avenir en main. Le PSN a également contribué à la reconnaissance officielle du rôle des femmes dans les processus décisionnels ainsi qu'à une mobilisation sans précédent des femmes.

Par ailleurs, le PSN a permis d'offrir pour la première fois aux femmes une tribune unique, reconnue par le gouvernement, pour participer au processus de développement en faisant valoir leurs priorités et en faisant connaître leurs préoccupations, qui sont désormais prises au sérieux.



Grâce aux CDC les résidents locaux ont leur mot à dire en ce qui concerne le développement de leur collectivité.

Ce programme a également donné à de nombreuses femmes la possibilité d'acquérir des compétences ou d'apprendre à lire et à écrire. Les projets d'infrastructure réalisés ont eu une incidence sur la qualité de vie des femmes et des hommes dans des collectivités des 34 provinces de l'Afghanistan.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des institutions de gouvernance infranationales, qui sont essentielles aux efforts de stabilisation dans la province de Kandahar et à la prestation de services à la population, le Canada a notamment appuyé un programme qui a permis à la Direction indépendante pour la gouvernance locale de mettre 120 encadreurs

à la disposition des cabinets des gouverneurs provinciaux et de district. Ces encadreurs sont chargés de les conseiller sur des questions telles que la maîtrise d'œuvre, la conception de projets et le développement économique local. Une politique de gouvernance infranationale a aussi été élaborée dans le cadre du même programme.

En appuyant ce programme de gouvernance infranationale, le Canada a également contribué indirectement à l'élaboration de plans stratégiques provinciaux dans cinq provinces, dont Kandahar. D'ici 2013, chacune des 34 provinces doit se doter d'un plan stratégique qui servira de plan directeur en matière de gouvernance, de sécurité et de développement.

Les administrations provinciales et locales de Kandahar ont bénéficié de l'aide et des conseils du Canada pour assurer une gouvernance améliorée. Le cabinet du gouverneur de Kandahar a ainsi pu bénéficier des conseils de spécialistes afghans et recevoir du matériel et de la formation. Le cabinet du maire de la Ville de Kandahar a obtenu du soutien pour accroître sa capacité d'exercer

des fonctions de base telles que la tenue du cadastre et le règlement des différends, et le Comité provincial de développement a reçu une assistance technique.

Qui plus est, le Canada a appuyé l'organisation de salons de l'emploi pour recruter des fonctionnaires dans les principaux districts de Kandahar. Ces salons ont attiré de nombreux postulants et ont permis à différents ministères d'embaucher 180 fonctionnaires pour des postes dans l'administration provinciale et de district. En contribuant à renforcer la présence du gouvernement afghan et à développer les capacités de l'administration locale, le Canada a favorisé l'acceptation de ces institutions et a encouragé les gens à en faire partie.

Priorité 6 : Faciliter les efforts dirigés par les Afghans en vue d'une réconciliation politique.

Un processus de réconciliation dirigé par les Afghans et soutenu par la communauté internationale peut contribuer à affaiblir l'insurrection et à favoriser une paix durable. Concernant cette priorité, l'objectif du Canada était qu'en 2011, les initiatives nationales et provinciales du gouvernement afghan favoriseraient la réconciliation politique, avec l'appui du Canada en temps opportun.

Avec l'aide du Canada, le gouvernement afghan a achevé la construction de centres d'information et des médias à Kaboul et Kandahar, soit une des cibles établies en 2011. Ces centres lui permettent d'assurer une communication plus efficace et transparente au sujet des efforts de réconciliation et de renseigner les citoyens sur les programmes, les politiques et les objectifs nationaux et provinciaux en la matière.



La pratique ancienne des chouras (conseils communautaires) encourage le dialogue entre les Afghans.

Le Canada a aussi encouragé le gouvernement de l'Afghanistan à assurer la représentation des femmes dans les processus pour la paix et la réconciliation. En 2010, le Canada et d'autres pays donateurs ont profité de la Journée internationale de la femme pour adresser au gouvernement afghan une lettre commune dans laquelle ils soulignaient l'importance de faire participer les femmes à la réconciliation et de veiller à leur représentation dans le cadre du processus.

Bien que le gouvernement de l'Afghanistan ait réitéré maintes fois l'importance qu'il accorde à la réconciliation, le processus de réconciliation politique avec les insurgés s'amorce à peine. Des mesures importantes ont néanmoins été prises.

Parmi les thèmes dominants de la Conférence de Londres en janvier 2010 figuraient la réconciliation et la réintégration des combattants insurgés. La communauté internationale a salué les efforts du gouvernement afghan dans ce domaine, y compris l'annonce du président Karzaï concernant la tenue d'une jirga consultative nationale sur la paix au printemps 2010. Plusieurs

recommandations importantes sont issues de la jirga, dont celle de mettre sur pied un Haut conseil de la paix et de créer le Programme national pour la paix et la réintégration.

À la Conférence de Kaboul en juillet de la même année, la communauté internationale, y compris le Canada, a avalisé les résultats de la jirga de juin 2010 sur la paix, en particulier le projet de constituer un Haut conseil de la paix, et a approuvé en principe le Programme national pour la paix et la réintégration. Cette initiative afghane prévoyait la réintégration de tous les Afghans, sans exclure les femmes ni les différents groupes ethniques, politiques et tribaux.

Le Haut conseil de la paix est devenu la principale instance afghane chargée de faire connaître le processus de réconciliation. Il a par la suite tenu des rencontres avec des dirigeants du Pakistan, de la Turquie, de l'Arabie saoudite et d'autres pays de la région. Des conférences de paix ont également eu lieu dans les provinces de Kandahar, Nangarhar et Hérat.

En 2011, les gouvernements de l'Afghanistan et du Pakistan ont mis sur pied une commission mixte sur la paix qui a réuni à trois reprises de hauts responsables. Il s'agit de trouver des moyens d'améliorer le dialogue entre les deux pays et de promouvoir la paix.

L'assassinat en septembre 2011 du dirigeant du Haut conseil de la paix témoigne de la violence par laquelle on tente de faire échouer le processus de paix en Afghanistan. Les progrès accomplis en 2010 et 2011 nourrissent néanmoins l'espoir de ceux qui ont le courage de tenter de mettre un terme à de si longues années de conflit. Mais aucune paix durable ne sera possible tant que les insurgés n'auront pas déposé les armes, renoncé à la violence et accepté la Constitution de l'Afghanistan. En plus, il ne faudrait surtout pas faire marche arrière dans le domaine des droits de la personne. L'Afghanistan doit poursuivre son évolution en tant que démocratie où la société civile, les femmes et les minorités ont leur place au soleil.

Le Canada a toujours prôné un vaste effort de réconciliation et de respect des droits des femmes dont les Afghans seraient les principaux acteurs.

IV. Conclusion

Tout au long de la mission canadienne en Afghanistan de 2008 à 2011, des progrès importants ont été réalisés, et non seulement à l'égard de nos six priorités et de nos trois projets de premier plan. Par leur dévouement et leur persévérance remarquables, leur travail inlassable et leur bravoure, nos militaires et nos civils ont aidé les Afghans à rétablir dans leur pays sécurité et démocratie.

Le Canada s'est aventuré dans une région particulièrement difficile, anarchique et violente : la province de Kandahar. Pour la première fois de notre histoire, nos militaires se sont engagés dans un long conflit dans une mission contre-insurrectionnelle en même temps que des experts civils s'attaquaient aux problèmes de gouvernance et de développement.

Notre engagement auprès du peuple afghan a eu des effets bénéfiques : une sécurité accrue et des forces de sécurité davantage en mesure de défendre la population et le pays; un accès facilité à l'éducation pour les petits Afghans, surtout les fillettes; des programmes de développement grâce

auxquels le peuple afghan peut reprendre possession de ses terres agricoles, fondement de son économie; des initiatives visant l'éradication de la poliomyélite; des percées aux chapitres de la démocratie et des droits fondamentaux.

Le Canada est fier d'avoir pris part à l'effort international d'aide à l'Afghanistan. Nous avons persévéré malgré les inévitables revers. Notre détermination est restée inébranlable. Cela dit, les pertes que nous avons subies resteront à jamais gravées dans nos mémoires.

V. L'engagement du Canada en Afghanistan jusqu'en 2014

Le nouvel engagement de portée nationale du Canada de 2011 à 2014 aura Kaboul pour base et sera axé cette fois sur quatre priorités :

- investir dans l'avenir des enfants et des jeunes afghans au moyen de programmes de développement dans les domaines de l'éducation et de la santé; et améliorer la vie des Afghans, surtout des femmes et des enfants;
- renforcer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne en déployant jusqu'à 950 formateurs et employés de soutien des Forces canadiennes, et environ 45 policiers civils canadiens, afin d'aider à former les membres des Forces de sécurité nationale afghanes;
- favoriser la diplomatie à l'échelle régionale;
- contribuer à la prestation d'aide humanitaire.

Ces priorités sont très importantes à deux niveaux. Premièrement, elles s'appuient sur les progrès considérables que les programmes canadiens ont permis d'accomplir de 2008 à 2011.

Deuxièmement, elles s'inspirent des besoins exprimés par les Afghans et correspondent aux priorités afghanes dans des domaines où le Canada peut continuer d'apporter une contribution utile au développement durable.

Les efforts renouvelés du Canada favoriseront l'atteinte de l'objectif à long terme que se sont fixé l'Afghanistan et la communauté internationale : transférer la responsabilité en matière de gouvernance et de sécurité au gouvernement et au peuple afghans. Notre objectif demeure inchangé : aider les Afghans à rebâtir en Afghanistan un pays viable, mieux gouverné, plus stable et plus sûr, qui ne servira plus jamais de refuge aux terroristes.

Annexe

Vision

Une province de Kandahar plus sécuritaire et bien dirigée qui peut offrir des services essentiels à ses citoyens, cela grâce à l'appui d'un gouvernement national plus en mesure d'assurer sa sécurité, de gérer ses frontières et de soutenir à long terme les gains réalisés en matière de stabilité et de reconstruction.

Priorités

- Formation et encadrement des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan
- Services essentiels
- Aide humanitaire
- Sécurité frontalière et dialogue
- Développement démocratique et institutions nationales
- Réconciliation politique

Afin de soutenir cette vision et les priorités énoncées dans le présent rapport, le gouvernement du Canada a établi un certain nombre de repères et d'indicateurs de progrès qui permettront :

- d'évaluer l'importance des progrès réalisés ou non, le cas échéant;
- de déterminer s'il doit rajuster ses méthodes et le moment auquel il doit le faire, au besoin, compte tenu de la complexité de la situation;
- de rendre compte des résultats aux Canadiens en toute franchise.

L'établissement de repères et d'indicateurs de progrès en Afghanistan constitue une tâche complexe puisque la production de rapports dépend de la capacité à recueillir des renseignements dans une zone de conflit.

- Les *repères* sont des éléments de référence qui permettent d'évaluer les progrès réalisés concernant des priorités en particulier. Il peut s'agir de repères quantitatifs, qui prennent la forme de cibles numériques, ou qualitatifs, qui permettent par exemple d'évaluer la perception du public ou d'évaluer la mise en œuvre de politiques et de programmes.
- Les *indicateurs de progrès* fournissent des renseignements précis sur la façon dont les travaux liés aux éléments de référence évoluent. Ils présentent une difficulté qui tient à la nécessité de rendre des comptes à leur sujet chaque trimestre.
- Les *bases de référence* renvoient à l'état des faits nouveaux associés aux indicateurs de progrès; il s'agit d'éléments fixes qui ne changent pas au fil du temps.
- Les *cibles* représentent les progrès que nous espérons avoir réalisés d'ici 2011. Trente-trois cibles ont été atteintes et cinq autres l'ont été en partie.

Formation et encadrement des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan

Contexte : Les repères permettant de mesurer les progrès de l'Armée nationale afghane (ANA) sont très précis et conformes aux initiatives générales de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pour la formation de l'ANA. Les repères s'appuient sur des indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs et visent à renforcer l'efficacité des forces policières, de l'appareil judiciaire et du système carcéral. Un certain nombre de facteurs externes auront une incidence sur notre capacité d'accomplir des progrès dans ces domaines. La violence insurrectionnelle qui cible intentionnellement la police afghane a entraîné des taux élevés de décès, de blessures et de désertion, ce qui nuit à l'efficacité de la police et limite notre capacité d'offrir un suivi aux policiers formés. Le Canada est l'un des nombreux acteurs qui contribuent à la réforme visant la primauté du droit : les ministères afghans dirigent ce processus, et d'importants partenaires internationaux jouent des rôles cruciaux.

Repère : Augmenter, dans la province de Kandahar, le nombre de kandaks de l'ANA (bataillons de l'Armée) qui peuvent mener des opérations de sécurité de façon presque autonome, et accroître les capacités des états-majors de leurs brigades.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de kandaks de l'ANA (et d'états-majors de leurs brigades) capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome.	L'un des cinq kandaks de l'ANA est tout à fait capable de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome (juin 2008).	Quatre des cinq kandaks de l'ANA (et les états-majors de leurs brigades) seront tout à fait capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon presque autonome.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.

Repère : Augmenter ou maintenir les effectifs réels (troupes formées, prêtes et disponibles pour les opérations) des kandaks de l'ANA et des états-majors de leurs brigades dans la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Les effectifs réels des kandaks de l'ANA (et les états-majors de leurs brigades) dans la province de Kandahar.	L'un des cinq kandaks de l'ANA a un effectif réel de 67 %, et les autres en ont un de plus de 80 %. L'effectif réel des états-majors de brigade de l'ANA est de 77 % (juin 2008).	Maintenir l'effectif réel des kandaks de l'ANA (et des états-majors de leurs brigades) à au moins 70 % dans la province de Kandahar.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.

Repère : Augmenter progressivement le fardeau de l'ANA en matière de sécurité dans la zone de responsabilité (ZR) des Forces canadiennes¹.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage d'opérations de sécurité exécutées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	Dans une proportion de 45 %, les opérations de sécurité ont été exécutées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes (avril 2009).	Dans l'ensemble, 65 % des opérations de sécurité seront exécutées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.

¹ Les « opérations de sécurité » englobent les opérations de l'ANA, qu'elle mène seule ou avec les forces internationales de coalition, ainsi que les opérations lancées par des forces internationales de coalition sans la participation de l'ANA. « Exécutées » s'entend des opérations auxquelles l'ANA a participé, et « dirigées », des opérations planifiées par l'ANA et auxquelles ses forces ont participé.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage d'opérations de sécurité dirigées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	Dans une proportion de 45 %, les opérations de sécurité ont été dirigées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes (avril 2009).	Dans l'ensemble, 65 % des opérations de sécurité seront dirigées par l'ANA dans la ZR des Forces canadiennes.	<p>NOUVELLE CIBLE PARTIELLEMENT ATTEINTE : Depuis la reprise des opérations des Forces canadiennes à Kandahar en 2006, et grâce au soutien accru des forces de la coalition dans le Sud de la province, les occasions se sont grandement multipliées pour les FNSA de mener des opérations avec les Forces canadiennes et internationales et d'apprendre de celles-ci. Ainsi, la capacité de l'ANA de mener des opérations quasi autonome s'est accrue de façon remarquable.</p> <p>L'objectif de l'OTAN est de céder aux FNSA l'entière responsabilité au chapitre de la sécurité d'ici 2014. Bien que les FNSA n'aient pas encore assumé cette responsabilité à Kandahar, plus de la moitié de la population afghane habite dans les régions où les FNSA assurent la sécurité.</p>

Repère : Accroître le nombre de districts clés où l'ANA est perçue par la majorité de la population comme une force professionnelle et efficace qui contribue à son bien-être au sein des districts clés de la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de districts clés où l'ANA obtient un niveau de confiance d'au moins 85 % ² .	L'ANA obtient un niveau de confiance d'au moins 85 % dans quatre des six districts clés (juin 2008).	Maintenir ou accroître le nombre de districts clés où l'ANA obtient un niveau de confiance d'au moins 85 %.	Le niveau de confiance en l'ANA était inférieur à 85 % dans les six districts clés. Cependant, pour l'ensemble de la province, 64 % des Kandaharis lui ont accordé une cote favorable.

² Le niveau de confiance obtenu par l'ANA équivaut à la perception d'être une force professionnelle et capable.

Repère : Accroître le nombre de districts clés de la province de Kandahar où une amélioration des conditions de sécurité est perceptible.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de districts clés où la majorité des Kandaharis estime que la sécurité s'améliore.	La majorité des Kandaharis ne se sent pas en sécurité dans les six districts clés ou estime que la sécurité ne s'y améliore pas (juin 2008).	La majorité des Kandaharis se sent en sécurité dans les six districts clés ou estime que la sécurité s'y améliore.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.

Repère : Accroître la capacité de la Police nationale afghane (PNA) de fournir des services efficaces dans les districts clés de la province de Kandahar.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de membres de la PNA qui ont reçu une formation dans la province de Kandahar.	Dans une proportion de 25 %, les membres de la PNA qui se trouvent dans les districts clés ont suivi la formation du programme Objectif développement des districts [ODD] (août 2008) ³ .	Dans l'ensemble, 80 % des membres de la PNA qui se trouvent dans les districts clés auront suivi la formation du programme ODD.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.
Le nombre de forces de la PNA dans les districts clés ayant atteint le jalon de capacité numéro 2 : capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome ⁴ .	Aucune des forces de la PNA dans les districts clés n'est capable de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome (août 2008).	Dans l'ensemble, 80 % des forces de la PNA dans les districts clés seront capables de planifier, d'exécuter et de maintenir des opérations de façon quasi autonome.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le douzième rapport trimestriel.

³ Objectif développement des districts (ODD) est un programme en six étapes de réforme de la police qui consiste à former à nouveau, à équiper et à encadrer les corps de police de district, comme unités regroupées, pendant une période de six à huit mois (cependant, il dure généralement plus longtemps.).

⁴ En avril 2010, la FIAS a mis au point un nouvel outil pour évaluer la capacité des FNSA basé sur des mesures qualitatives et quantitatives. Ce nouvel outil, connu sous le nom de *Rating Definition Levels*, a remplacé les évaluations de jalons de capacité. La PNA sera considérée comme ayant atteint l'indicateur de progrès « jalon de capacité 2 » si elle est évaluée comme étant « efficace avec de l'aide », ce qui signifie qu'elle est capable « de faire respecter la primauté du droit, d'assurer la sécurité dans ses zones de responsabilité et de mener des opérations avec un appui limité de ses partenaires ».

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets liés à l'équipement et à l'infrastructure de la PNA achevés dans la province de Kandahar.	Cinq postes secondaires permanents ont été construits et équipés dans les districts clés (août 2008).	Parachèvement de 15 nouveaux projets d'infrastructure, p. ex. construction de postes secondaires ou de postes de contrôle, et modernisation de 15 installations existantes de la PNA dans les districts clés de la province de Kandahar. Les 15 nouvelles installations construites par le Canada dans la province de Kandahar seront dotées de l'équipement de base dont a besoin une unité de police opérationnelle.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le douzième rapport trimestriel.

Repère : Améliorer les installations de détention à Kandahar pour faciliter le travail de la PNA.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets liés à l'équipement et à l'infrastructure qui sont achevés à la prison de Sarpoza et au centre de détention de la Direction nationale de la sécurité (DNS) de l'Afghanistan à Kandahar.	Des réparations ont été effectuées immédiatement après l'attaque contre la prison de Sarpoza. Des évaluations détaillées des besoins concernant la modernisation en cours de l'infrastructure au centre de la DNS et à la prison de Sarpoza ont été effectuées, et des plans de projet ont été élaborés en collaboration avec le gouvernement afghan (août 2008).	Parachèvement des 19 projets d'infrastructure prévus, p. ex. réparations à l'infrastructure de sécurité et réfection des cellules des prisonniers à la prison de Sarpoza, en conformité avec les normes internationales et les pratiques exemplaires. Concrétisation des 12 achats prévus; ainsi, de l'équipement de communication, des uniformes et du mobilier de bureau auront été livrés à la prison de Sarpoza, en conformité avec les normes internationales et les pratiques exemplaires.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte des diverses étapes de cette cible a été faite dans les huitième et neuvième rapports trimestriels respectivement.

Indicateur de progrès
Le nombre de représentants des services correctionnels formés et encadrés à Kandahar.

Base de référence
Au total, 23 agents de correction (30 %) et 1 cadre supérieur (50 %) ont terminé avec succès le programme de formation initiale, et 2 cadres supérieurs (100 %) suivent la formation en gestion (août 2008).

Cible pour 2011
Les agents de correction et les gestionnaires auront tous terminé avec succès les programmes de formation initiale et avancée.

Résultats trimestriels
CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le huitième rapport trimestriel.

Repère : Renforcement du secteur de la justice pour que Kandahar tire parti de tribunaux efficaces et de juges, de procureurs, d'avocats de la défense et d'employés administratifs compétents.

Indicateur de progrès
Le nombre de programmes de formation offerts aux représentants de la justice à Kandahar.

Base de référence
À l'heure actuelle, les représentants de la justice à Kandahar n'ont accès à aucun programme de formation (août 2008).

Cible pour 2011
Offrir quatre programmes de formation aux représentants de la justice qui pratiquent le droit et à ceux qui administrent le système judiciaire à Kandahar.

Résultats trimestriels
CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le onzième rapport trimestriel.

Indicateur de progrès
Le nombre de projets achevés qui sont liés à l'équipement et à l'infrastructure du secteur de la justice à Kandahar.

Base de référence
Une infrastructure judiciaire minimale est en place. L'immeuble du procureur général et du ministère de la Justice a besoin de réparations. À Kandahar, il y a un palais de justice délabré, et les bureaux des juges et des procureurs sont inadéquats. Dans les autres districts, il n'y a que trois palais de justice qui ont tous besoin de rénovations.

Cible pour 2011
Cinq installations judiciaires, dont le bureau du procureur de la PNA, le bureau du procureur général et la Haute Cour de justice, seront construites ou rénovées afin de soutenir le système officiel de justice de la ville de Kandahar. Trois installations judiciaires, dont le bureau d'enregistrement (cadastre), le bureau du procureur de la PNA et la Haute Cour de justice, seront équipées afin de soutenir le système officiel de justice de la ville de Kandahar.

Résultats trimestriels
CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte des diverses étapes de cette cible a été faite dans les huitième et douzième rapports trimestriels respectivement.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Une plus grande capacité du ministère de la Justice à rédiger, à réviser, à traduire et à promulguer les lois adoptées par le gouvernement afghan.	Le service de rédaction législative du ministère de la Justice afghan n'a pas la capacité, les méthodes et l'infrastructure requises pour rédiger, réviser, traduire et promulguer les lois d'une manière efficace et en temps opportun (août 2008).	Le service de rédaction législative du ministère de la Justice afghan aura amélioré sa capacité.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le douzième rapport trimestriel.

Services essentiels

Contexte : On a fixé un certain nombre de repères dans le contexte de cette priorité. Toutefois, certains d'entre eux sont moins concrets que les autres parce qu'ils sont fondés sur la perception de la population afghane et que les progrès seront mesurés en fonction des résultats d'enquêtes sur l'opinion publique. Il importe de noter que les sondages dans un milieu aussi complexe que celui de la province de Kandahar posent un certain nombre de difficultés et que les résultats ne sont pas toujours fiables.

Repère : Remettre en état le barrage Dahla et son réseau d'irrigation et de canaux en vue de créer des emplois et de favoriser l'agriculture (Projet de premier plan du Canada).

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Les progrès réalisés quant à la remise en état de la structure du barrage Dahla et de son réseau d'irrigation.	La construction de la voie d'accès est terminée et la fin des travaux effectués sur le pont approche (mars 2009).	Parachèvement de tous les travaux de remise en état prévus conformément au plan du projet.	NOUVELLE CIBLE ATTEINTE : À la fin de 2011, les objectifs du projet de remise en état du barrage Dahla et du réseau d'irrigation avaient été réalisés. Ainsi, le Canada aura laissé en héritage un barrage fonctionnel, et surtout des installations de régulation des eaux, nouvelles et remises en état, ainsi que d'autres infrastructures de gestion des eaux qui permettent de récupérer chaque année des millions de litres d'eaux qui seraient autrement perdus. Ce qui est d'autant plus important, et ce qui a constitué le plus grand défi, ce fut la remise en état de plus de 50 kilomètres de canalisation principale et de plusieurs centaines de kilomètres de canaux secondaires qui permettent d'acheminer l'eau aux fermes et aux vergers éloignés. De plus, d'autres travaux physiques, par exemple la construction d'un centre d'administration de gestion du sous-bassin, constituent des éléments importants des résultats obtenus par suite de ce projet à volets multiples.

Indicateur de progrès

Le nombre d'emplois créés grâce au projet du barrage Dahla.

Base de référence

Le point de référence du plan relatif au projet était de zéro emploi (automne 2008).

Cible pour 2011

Créer 10 000 emplois saisonniers grâce au projet.

Résultats trimestriels**NOUVELLE CIBLE****PARTIELLEMENT ATTEINTE :**

À la fin de 2011, plus de 5 000 emplois liés au domaine de la construction avaient été créés. Quant aux emplois saisonniers, ils dépendent de la disponibilité d'eau pour irriguer les terres agricoles. Par conséquent, on ne pourra évaluer l'augmentation du nombre d'emplois saisonniers que lorsque les pluies seront suffisantes pour alimenter le réseau réhabilité pendant la saison humide prévue au printemps prochain.

Indicateur de progrès

Le nombre d'hectares de terre qui profitent de l'amélioration du réseau d'irrigation et de la gestion de l'eau.

Base de référence

À l'heure actuelle, 20 000 hectares de terre sont irrigués (à des degrés de qualité divers) grâce au barrage Dahla et à son réseau d'irrigation.

Cible pour 2011

Au total, 30 000 hectares de terre profiteront de l'amélioration du réseau d'irrigation et de la gestion de l'eau.

Résultats trimestriels**NOUVELLE CIBLE****PARTIELLEMENT ATTEINTE :**

À la fin de 2011, les efforts du Canada en vue de remettre en état le système d'irrigation ont permis de réunir les conditions pour mieux irriguer plus de 30 000 hectares de terre. (Le projet visait plus de 50 kilomètres de canalisation et plusieurs centaines de kilomètres de canaux secondaires.) On ne pourra cependant mesurer les bienfaits de ces travaux que lorsque les pluies et la fonte des neiges auront alimenté le réservoir du barrage Dahla et que l'eau coulera dans le système de canaux plus tard au printemps prochain.

Repère : Construire, agrandir ou remettre en état 50 écoles au total dans la province de Kandahar (Projet de premier plan du Canada).

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de projets d'école (écoles construites, agrandies ou remises en état) dans les districts clés.	On a entrepris 19 projets d'école et en a mené à bien 1 (juin 2008).	Construire, agrandir ou remettre en état 50 écoles.	NOUVELLE CIBLE ATTEINTE : Les travaux relatifs à huit écoles ont été complétés entre juillet et décembre 2011. À ce jour, 52 écoles ont été construites, agrandies ou remises en état. Le Canada a donc dépassé l'objectif qu'il s'était fixé.

Repère : Permettre aux institutions locales et provinciales d'atteindre et de mettre en œuvre les objectifs du Plan national stratégique pour l'éducation en Afghanistan.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre d'enseignants formés dans la province de Kandahar.	Aucun enseignant n'a encore profité d'un programme de formation canadien (juin 2008).	Former 3 000 enseignants.	NOUVELLE CIBLE ATTEINTE : 1 420 enseignants ont été formés entre juillet et décembre 2011. À ce jour, plus de 3 000 enseignants ont reçu la formation avec succès.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le nombre de personnes qui suivent le programme d'alphabétisation, de formation professionnelle et de perfectionnement des compétences.	Plus de 5 000 personnes ont suivi le programme d'alphabétisation, tandis qu'environ 735 personnes ont reçu une formation professionnelle (2007).	Dans l'ensemble, 20 000 personnes de plus suivront le programme d'alphabétisation; 1 070 personnes de plus recevront une formation professionnelle.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le septième rapport trimestriel. L'objectif a été dépassé de façon significative.

Repère : Faire en sorte que les institutions provinciales et les groupes communautaires soient en mesure de choisir et de mettre en œuvre des projets d'infrastructure.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage de collectivités qui, dans les districts clés, ont mené à terme des projets d'infrastructure entrepris par les organismes élus à l'échelle locale.	Dans les districts clés, 60 % des collectivités ont mené à terme des projets d'infrastructure (décembre 2007).	Dans les districts clés, 75 % des collectivités auront mené à terme des projets d'infrastructure.	CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.

Repère : Les Kandaharis ont foi en la capacité du gouvernement provincial d'offrir des services essentiels, notamment en matière d'éducation et d'approvisionnement en eau, et de favoriser une croissance économique axée sur l'emploi.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le pourcentage de Kandaharis qui perçoivent une amélioration de la fiabilité au chapitre de la prestation de services.	Parmi les Kandaharis interrogés, 75 % se sont dits satisfaits des efforts déployés par le gouvernement provincial et l'administration locale pour rehausser leur qualité de vie. Par ailleurs, 64 % des répondants se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits de la prestation de services éducatifs. Enfin, 39 % des répondants ont précisé qu'ils étaient satisfaits du taux d'emploi (février 2008).	Maintenir et améliorer la perception à l'égard de la prestation de services.	NOUVELLE CIBLE PARTIELLEMENT ATTEINTE : Selon un récent sondage mené auprès des Kandaharis, 71 % se sont dits satisfaits ou très satisfaits des efforts déployés par le gouvernement provincial et l'administration locale pour améliorer leur qualité de vie (une augmentation par rapport à 69 % dont on avait fait état dans le douzième rapport trimestriel).

Repère : Nouvelles perspectives économiques pour les Kandaharis dans les districts clés.

Indicateur de progrès Le nombre d'entreprises commerciales et de coopératives en activité dans les districts clés.	Base de référence Au total, 206 coopératives agricoles sont enregistrées (avril 2006) et 72 petites et moyennes entreprises sont en activité (juillet 2008).	Cible pour 2011 Croissance régulière du nombre d'entreprises dans les districts clés.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le onzième rapport trimestriel.
Indicateur de progrès Le nombre de clients du microfinancement et de l'épargne qui ont été servis.	Base de référence Dans la province de Kandahar, 30 microprêts ont été consentis à des clients (mars 2008).	Cible pour 2011 Des prêts ont été consentis à 500 clients grâce au Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le sixième rapport trimestriel.

Aide humanitaire

Contexte : Le premier repère établi à l'égard de cette priorité comporte un ensemble de critères quantitatifs et qualitatifs, car aucun indicateur ne permet à lui seul de brosser un tableau complet de la situation. Ensemble, ils permettront d'évaluer les progrès.

Dans ce cas précis, le problème tient non pas aux indicateurs, mais plutôt à la difficulté de les mesurer sur une base trimestrielle, étant donné que les évaluations sont échelonnées sur une période prolongée. La nature évolutive des conditions de sécurité peut entraver la prestation de l'aide humanitaire et restreindre la possibilité de rendre compte publiquement de travaux à une échelle autre que nationale. En outre, il est important de noter que certaines données officielles, comme le nombre de victimes de mines antipersonnel, ont été obtenues par estimation étant donné que de nombreux accidents ne sont pas déclarés.

Repère : Éradication de la polio en Afghanistan (Projet de premier plan du Canada).

<p>Indicateur de progrès Le nombre d'enfants vaccinés contre la polio au cours de chacune des multiples campagnes annuelles de vaccination à l'échelle nationale (on doit administrer beaucoup de vaccins pour éradiquer la polio).</p>	<p>Base de référence En 2007, environ 27,7 millions de vaccins ont été administrés à 7 millions d'enfants à l'occasion de 4 campagnes à l'échelle nationale (2007).</p>	<p>Cible pour 2011 Éradiquer la polio d'ici 2009.</p>	<p>Résultats trimestriels On estime à 386 690 le nombre d'enfants ayant été vaccinés à Kandahar au cours de la période visée par le rapport, soit 93 % des enfants ciblés et vaccinés au cours de chaque campagne menée dans la province. Plus de 7,8 millions d'enfants partout en Afghanistan sont vaccinés contre la polio cette année. Bien que la maladie n'ait pas été éradiquée, les efforts en vue de vacciner les enfants ciblés se poursuivent de plus belle, en dépit de la situation explosive au chapitre de la sécurité.</p>
<p>Indicateur de progrès Le nombre de cas de polio déclarés.</p>	<p>Base de référence Au total, 17 cas de polio ont été déclarés au pays (2007).</p>	<p>Cible pour 2011 Éradiquer la maladie d'ici 2009.</p>	<p>Résultats trimestriels Au total, 72 cas de polio ont été déclarés depuis le dernier rapport trimestriel de juin 2011. À ce jour, le total pour 2011 est de 80 cas. Cependant, ce qui est encourageant c'est que parmi les cas confirmés cette année, il s'agissait d'un seul type de poliovirus sauvage (on en avait identifié deux types l'année dernière). Les efforts en vue d'éradiquer la maladie avec le soutien financier du Canada se poursuivent.</p>

Repère : La capacité des institutions publiques de planifier et de coordonner les mesures d'urgence et le soutien aux populations vulnérables dans la province de Kandahar.

Indicateur de progrès

La quantité de denrées alimentaires fournies sous forme d'aide humanitaire afin de répondre aux besoins.

Base de référence

Environ 21 % des Afghans (6,7 millions de personnes) ont reçu de l'aide alimentaire, soit 214 000 tonnes d'aliments, par rapport à 30 % de la population qui était considérée en situation d'insécurité alimentaire grave (janvier-décembre 2007).

Cible pour 2011

Maintenir ou accroître le nombre d'Afghans qui reçoivent de l'aide alimentaire, par rapport aux besoins.

Résultats trimestriels

CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le douzième rapport trimestriel.

Cependant, à l'heure actuelle l'Afghanistan vit une période de grande sécheresse et on estime à 2,4 millions le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans 14 provinces des régions du Nord et du Centre.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) coordonne de près, avec l'appui du gouvernement afghan et des organismes non gouvernementaux, l'aide apportée aux régions frappées par la sécheresse. Le Canada y contribue à hauteur de 13 millions de dollars. Ceci permettra à 1,2 million de personnes touchées d'obtenir de l'aide alimentaire.

Indicateur de progrès

La capacité de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes en Afghanistan (ANGCA) et du Comité provincial de gestion des catastrophes (CPGC) d'établir des plans efficaces d'intervention en cas de catastrophes.

Base de référence

Dans la province de Kandahar, le CPGC et l'équipe des Nations Unies ont élaboré un plan d'urgence complet en prévision d'un hiver rigoureux en 2007 et d'inondations au printemps. Deux séances de formation ont été données au CPGC sur la gestion des catastrophes.

Cible pour 2011

D'ici 2011, le CPGC aura élaboré des stratégies et des mécanismes intégraux de coordination des interventions en cas de catastrophes.

Résultats trimestriels

CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le onzième rapport trimestriel.

<p>Indicateur de progrès L'accès des populations vulnérables (femmes, enfants et personnes handicapées, rapatriées et déplacées) à des services de santé essentiels de qualité.</p>	<p>Base de référence La formation a été donnée à 111 travailleurs de la santé (juin 2008).</p>	<p>Cible pour 2011 Former 500 travailleurs de la santé.</p>	<p>Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le septième rapport trimestriel.</p>
<p>Indicateur de progrès La superficie des terres mises à la disposition des collectivités de la province de Kandahar et de l'ensemble du pays après inspection et élimination des mines et des débris de guerre explosifs.</p>	<p>Base de référence De mars 2007 à mars 2008, 180 km² de terres ont été mis à la disposition des Afghans à l'échelle nationale.</p>	<p>Cible pour 2011 Mettre à la disposition des Afghans un total de 500 km² de terres.</p>	<p>Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le neuvième rapport trimestriel. Au total, plus de 772 km² de terres ont été déminés.</p>
<p>Indicateur de progrès Le nombre de personnes ayant reçu de l'information sur les mines dans la province de Kandahar.</p>	<p>Base de référence De mars 2007 à mars 2008, 33 500 personnes ont reçu de l'information sur les mines.</p>	<p>Cible pour 2011 Renseigner 200 000 personnes au sujet des mines.</p>	<p>Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le septième rapport trimestriel.</p> <p>Depuis mars 2007, avec l'appui du Canada, 650 000 personnes ont été renseignées sur les risques liés aux mines. La cible était de 200 000.</p>

Sécurité frontalière et dialogue

Contexte : En définitive, la sécurité frontalière et le dialogue dépendent de la solidité des relations établies entre le Pakistan et l'Afghanistan ainsi que du règlement de certains problèmes de longue date. Les repères dont le Canada se servira à l'égard de cette priorité comprennent des indicateurs de progrès qualitatifs et quantitatifs qui visent à évaluer l'efficacité des initiatives de gestion de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, y compris la coopération bilatérale. En raison de la longueur de cette frontière, du terrain accidenté et des infrastructures sous-développées, il est difficile d'obtenir des renseignements de base et d'établir des cibles. Le Canada a déjà commencé à travailler avec les gouvernements afghan et pakistanais afin de cerner, entre autres, les besoins en matière d'infrastructure et de formation. Ces renseignements seront essentiels lorsqu'il s'agira de peaufiner les bases de référence et les cibles du Canada dans l'avenir.

Repère : Des discussions régulières sur les questions frontalières.

Indicateur de progrès Un dialogue accru entre les représentants pakistanais et afghans au moyen de mécanismes tels que des ateliers parrainés par le Canada.	Base de référence Jusqu'à maintenant, trois ateliers parrainés par le Canada ont eu lieu. En juillet 2008, l'Afghanistan a suspendu les mécanismes clés contribuant au dialogue (août 2008).	Cible pour 2011 Mettre en place des mécanismes durables favorisant la tenue de discussions régulières de fond abordant un vaste éventail de questions à l'intention des hauts fonctionnaires.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le treizième rapport trimestriel.
Indicateur de progrès Une coopération accrue à la frontière entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.	Base de référence Des discussions, au cours desquelles le Canada agit comme modérateur, se tiennent régulièrement à la frontière entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.	Cible pour 2011 Mettre en place à la frontière des mécanismes favorisant la tenue de discussions régulières de fonds sur un vaste éventail de questions.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le huitième rapport trimestriel.

Repère : Une meilleure gestion des postes frontaliers entre la province de Kandahar et le Baloutchistan.

Indicateur de progrès La formation des autorités frontalières est terminée.	Base de référence Aucune formation n'a été dispensée jusqu'à présent (août 2008).	Cible pour 2011 Élaborer un programme de formation sur mesure pour les recrues portant sur les procédures douanières internationales et un programme de perfectionnement pour les cadres supérieurs des douanes afghanes, et ce, d'ici septembre 2009. Former de 150 à 200 douaniers afghans et 3 ou 4 instructeurs afghans d'ici 2011.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans les rapports des huitième et onzième trimestres respectivement.
---------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le parachèvement des projets d'infrastructure clés, y compris l'acquisition d'équipement.	L'évaluation des besoins en infrastructure n'est pas encore terminée. Certains achats d'équipement sont en cours (août 2008).	Terminer la construction d'un centre conjoint de coordination de district à Spin Boldak. Achever la modernisation de l'infrastructure et de l'équipement au poste frontalier de Weish, dans la province de Kandahar, en se basant sur les résultats d'une étude de faisabilité devant être menée à terme en mars 2009.	NOUVELLE CIBLE ATTEINTE : Les activités du Canada à l'égard du projet de poste frontalier de Weish ont pris fin. Quant à l'objectif fixé pour 2011 relativement à la construction d'un centre conjoint de coordination de district, l'annonce de l'achèvement de cette étape a été faite dans le huitième rapport trimestriel.

Développement démocratique et institutions nationales

Contexte : Compte tenu de la nature du premier repère, les évaluations seront fondées sur des données quantitatives provenant, entre autres, d'études reconnues à l'échelle mondiale qui ont été menées dans le cadre du Programme de dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA). On s'appuiera également sur une appréciation qualitative des activités d'évaluation de ministères précis, de même que sur l'opinion de la population (sondages).

Le gouvernement de l'Afghanistan a tenu deux élections : l'une en 2009 au cours de laquelle la population a élu les membres des conseils provinciaux, et l'autre en 2010, pour élire les membres du Parlement.

Le Canada participera activement à ces activités, aux côtés de nombreux autres intervenants; il est important de le rappeler. C'est le gouvernement afghan qui dirige le pays, avec l'appui de la communauté internationale.

Repère : *Les principales institutions gouvernementales afghanes ont la capacité de planifier, de gérer et de maintenir la prestation de services, ainsi que de les doter des ressources nécessaires, y compris à l'échelle infranationale.*

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
L'établissement par les provinces de plans stratégiques à long terme conformes aux objectifs de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan.	Aucune province n'a de plan stratégique (mars 2009).	Chacune des 34 provinces aura un plan stratégique. La mise en place du plan stratégique de Kandahar aura progressé selon l'échéancier établi.	Le projet pilote visant l'établissement de plans stratégiques pour les provinces se poursuit, deux plans ayant été élaborés à ce jour. On procède actuellement à la saisie de données et à des analyses en ce qui a trait aux cinq provinces suivantes : Bamiyan, Oruzgan, Helmand, Kandahar et Laghman. On s'attend à ce que d'ici la fin de 2013 les 34 provinces disposeront d'un plan stratégique provincial.

Indicateur de progrès

Mise en place de mécanismes efficaces de planification et d'établissement du budget.

Base de référence

Écart de 9,7 % entre les dépenses publiques prévues et réelles (avril 2008).

Cible pour 2011

Écart de 5 % ou moins entre les dépenses publiques prévues et réelles.

Résultats trimestriels

CIBLE PARTIELLEMENT

ATTEINTE : L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles couvertes par le budget opérationnel de l'exercice/l'année civile prenant fin en mars 2011 était de 4 % (ce taux se situe à l'intérieur de la cible de 5 %). Cependant, en mars 2011 cet écart était de 60 % en ce qui a trait au budget de développement principal.

L'exercice financier actuel afghan (1 390) ne prend fin qu'en mars 2012. Cependant, au cours du trimestre, le gouvernement afghan a fait plus d'efforts en vue de planifier et de mettre en œuvre un programme d'avant-garde et réaliste. En effet, il a déposé un document de qualité intitulé *Towards a Self-Sustaining Afghanistan* au Conseil de coordination et de surveillance conjoint et à la Conférence internationale de Bonn tenue en Allemagne au début de décembre. Dans ce document, le gouvernement élabore une stratégie claire en vue de contrer le choc économique prévu qui résultera du processus de transition et pour mieux gérer l'aide au développement. On peut donc conclure que le gouvernement de l'Afghanistan a fait d'importants progrès en vue de planifier efficacement et de soutenir le développement de l'Afghanistan.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
Le perfectionnement des mécanismes gouvernementaux de suivi et de présentation de rapports par souci de transparence.	Exhaustivité et fréquence des budgets et des rapports financiers, et accès du public à ceux-ci, évalués à trois (selon le PEFA) (avril 2008).	Exhaustivité et fréquence des budgets et des rapports financiers, et accès public à ceux-ci, évalués à plus de trois (selon le PEFA).	En date du 30 novembre, le gouvernement afghan avait exécuté 14 des 22 volets du programme de priorités nationales annoncé lors de la conférence de Kaboul de 2010. Chaque ébauche de projet a été élaborée par les ministères responsables, en consultation avec la communauté internationale, puis approuvée par les hautes instances. Chaque projet énumère les priorités respectives de chaque ministère et comprend des indices de rendement, tant pour les résultats que pour les extrants. En outre, chacun comprend des échéances obligatoires pour la présentation de rapports. Le processus comprend également des indices du Programme de dépenses publiques et de responsabilité financière à des fins de vérification interne et externe. On peut donc conclure que le gouvernement afghan a déployé plus d'efforts afin de mettre en place de meilleurs mécanismes de suivi et de préparation de rapports par souci de transparence.

Repère : La capacité de l'Afghanistan à gérer un scrutin.

Indicateur de progrès	Base de référence	Cible pour 2011	Résultats trimestriels
La création d'un registre national des électeurs.	À titre d'essai, un processus d'inscription des électeurs a été mené dans trois provinces déterminées (avril 2008).	La mise à jour en quatre étapes du registre en vue de l'élection présidentielle en 2009 est terminée : - inscription des électeurs de 14 provinces à la première étape; - inscription des électeurs de 10 autres provinces à la deuxième étape; - inscription des électeurs de 6 provinces de plus à la troisième étape; - inscription des électeurs de 4 autres provinces, dont celle de Kandahar, à la quatrième étape*. *Cette cible a été actualisée, car le gouvernement de l'Afghanistan a achevé son plan d'inscription des électeurs.	CIBLE ATTEINTE L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le rapport du dixième trimestre.
Le nombre d'électeurs inscrits au pays.	Environ 12,6 millions d'électeurs sont actuellement inscrits au registre (2005).	Cible pour 2011 Inscrire deux millions d'électeurs de plus au registre actuel en vue de l'élection du président et des membres des conseils provinciaux en 2009. Inscrire 500 000 nouveaux électeurs au registre de 2009 en vue des élections du Parlement et des conseils de district en 2010.	Résultats trimestriels CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le rapport du treizième trimestre.

Indicateur de progrès
Le taux de participation électorale.

Base de référence
Dans l'ensemble, 70 % des électeurs inscrits ont participé aux dernières élections présidentielles, et 51,5 % d'entre eux ont participé aux dernières élections du Parlement et des conseils provinciaux.

Cible pour 2011
Taux de participation visé : 70 % chez les hommes et 40 % chez les femmes. Ces cibles tiennent compte des statistiques sur lesquelles on se base actuellement dans le cadre du projet ELECT du Programme des Nations Unies pour le développement.

Résultats trimestriels
Comme on l'indique dans les rapports trimestriels précédents, les statistiques mentionnées dans la cible pour 2011 ne sont plus utilisées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement.

Indicateur de progrès
La création d'une commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections.

Base de référence
À l'heure actuelle, il n'existe pas de commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections (août 2008).

Cible pour 2011
Établir une commission indépendante de traitement des plaintes concernant les élections.

Résultats trimestriels
CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le dixième rapport trimestriel.

Réconciliation politique

Contexte : Au bout du compte, seul le gouvernement afghan a l'autorité voulue pour mettre en œuvre un processus de réconciliation politique. Le Canada et ses partenaires internationaux assumeront un rôle de soutien. Pour mesurer le progrès à l'égard de ce repère, nous utiliserons des indicateurs comme la désignation des institutions et des autorités afghanes responsables de faire progresser la réconciliation, de même que l'établissement d'un processus transparent et efficace visant la réconciliation des insurgés.

L'Afghanistan ne peut maintenir la paix ni atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en matière de gouvernance et de développement en s'appuyant uniquement sur ses ressources militaires. Un processus de réconciliation dirigé par le gouvernement afghan et appuyé par la communauté internationale contribuerait à favoriser une paix durable.

Repère : Capacité accrue du gouvernement de l'Afghanistan de promouvoir la réconciliation chez les Afghans.

Indicateur de progrès
Désignation par le gouvernement afghan des institutions et des autorités responsables de faire progresser la réconciliation au pays et établissement d'un processus de réconciliation nationale.

Base de référence
Un point de convergence et un processus clair n'ont pas encore été définis (août 2008).

Cible pour 2011
Faire avancer le processus de réconciliation au moyen d'une autorité responsable.

Résultats trimestriels
CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le onzième rapport trimestriel.

Indicateur de progrès

Capacité accrue du gouvernement afghan de communiquer avec les citoyens au sujet de la réconciliation.

Base de référence

La capacité du gouvernement de l'Afghanistan de communiquer en temps opportun l'information relative à ses programmes, ses politiques et ses objectifs est limitée (août 2008).

Cible pour 2011

Faire en sorte que le gouvernement de l'Afghanistan communique activement l'information concernant ses programmes, ses politiques et ses objectifs relatifs à la réconciliation à l'échelle du pays, des provinces et des districts.

Résultats trimestriels

CIBLE ATTEINTE : L'annonce de l'atteinte de cette cible a été faite dans le dixième rapport trimestriel.